

# 20 Déclaration de performance extra-financière 23

ONET S.A EXERCICE 2023



ONET SA, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 115.113.420 Euros - 489 504  
332 RCS MARSEILLE SOCIAL : 36, boulevard de l'Océan – CS20280 – 13258 MARSEILLE Cedex 09

# Introduction

Onet, groupe de services et d'ingénierie, est un acteur engagé depuis plus de 20 ans en matière de responsabilité sociétale et a publié, de façon volontaire annuellement jusqu'en 2022, un rapport Développement Responsable pour communiquer sur sa démarche RSE.

En 2023, la direction du Groupe a réaffirmé l'ambition de devenir une entreprise à impact, structurant ainsi sa stratégie autour d'engagements assortis d'une feuille de route à 3 ans. Cette même année, par suite de son changement de statut en Société Anonyme, la Holding devient soumise à la NFRD (première directive européenne sur le reporting extra-financier) et son application en droit français.

En conséquence, à partir de l'exercice 2023, le rapport Développement Responsable Onet est remplacé par la publication de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) de ONET SA, vérifiée par un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

Par ailleurs, comme le Groupe sera soumis à l'obligation de publier un rapport de durabilité au sens de la directive CSRD à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ces sujets de performance extra-financière ont été travaillé dans une optique plus large en s'appuyant notamment sur les normes ESRS 1 et 2 pour anticiper cette évolution réglementaire.

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>NOTRE IDENTITE .....</b>	<b>5</b>
<b>LE SENS DU SERVICE DANS L'ADN DE NOTRE ENTREPRISE FAMILIALE .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1 Présentation du groupe.....</b>	<b>6</b>
<b>1.2 Nos métiers .....</b>	<b>7</b>
<b>1.3 Notre modèle d'affaires .....</b>	<b>9</b>
1.3.1 Chiffre d'affaires et répartition .....	9
1.3.2 Les parties prenantes d'Onet.....	11
1.3.3 Ressources et valeurs créées .....	12
<b>GOVERNANCE ET STRATEGIE.....</b>	<b>13</b>
<b>2.1 Une vision engagée .....</b>	<b>14</b>
2.1.1 Organes de Gouvernance de ONET S.A .....	14
2.1.2 Ethique et compliance.....	17
<b>2.2 Nos principaux risques et opportunités.....</b>	<b>19</b>
2.2.1 Méthodologie .....	19
2.2.2 Impacts, Risques et Opportunités (IRO) matériels .....	20
<b>2.3 Notre stratégie de développement .....</b>	<b>22</b>
2.3.1 Notre cap.....	22
2.3.2 Notre Feuille de Route « Entreprends23.26 » .....	23
<b>2.4 Notre contribution aux ODD .....</b>	<b>24</b>
<b>NOS ENGAGEMENTS POUR L'HOMME.....</b>	<b>25</b>
<b>3.1 Positionner la santé sécurité au cœur de nos interventions.....</b>	<b>26</b>
3.1.1 Risques identifiés & Indicateurs Clés de Performance .....	26
3.1.2 Politique Santé sécurité.....	27
3.1.3 Principales actions.....	28
<b>3.2 Faire grandir nos collaborateurs et proposer des parcours de formation .....</b>	<b>31</b>
3.2.1 Risques identifiés & Indicateurs Clés de Performance .....	31
3.2.2 Politique de Formation.....	31
3.2.3 Principales actions.....	33
<b>3.3 Renforcer nos dispositifs permettant d'être à l'écoute de nos collaborateurs.....</b>	<b>35</b>
3.3.1 Risques identifiés & Indicateurs Clés de Performance .....	35
3.3.2 Principales actions.....	35
<b>3.4 Renforcer nos actions sur tous les publics pour développer l'inclusion.....</b>	<b>38</b>
3.4.1 Indicateurs Clés de Performance .....	38
3.4.2 Politique Inclusion.....	38
3.4.3 Principales actions.....	39
<b>NOS ENGAGEMENTS POUR LA PLANETE .....</b>	<b>43</b>

<b>4.1 Politique Environnementale.....</b>	<b>44</b>
<b>4.2 Agir pour réduire l’empreinte carbone de nos activités .....</b>	<b>45</b>
4.2.1 Risques identifiés & Indicateurs Clés de Performance .....	45
4.2.2 Politique Environnementale .....	46
4.2.3 Principales actions.....	46
<b>4.3 Utilisation de produits responsables.....</b>	<b>54</b>
4.3.1 Risques identifiés & Indicateurs Clés de Performance .....	54
4.3.2 Politique Environnementale .....	54
4.3.3 Principales actions.....	54
<b>4.4 Agir pour réduire l’empreinte environnementale de nos activités.....</b>	<b>56</b>
4.4.1 Indicateurs Clés de Performance .....	56
4.4.2 Principales actions.....	56
<b>NOS ENGAGEMENTS POUR LA SOCIETE .....</b>	<b>58</b>
<b>5.1 Ancrage territorial et partenariats .....</b>	<b>59</b>
5.1.1 Agir en faveur de l’inclusion et de l’égalité des chances .....	59
5.1.2 Agir en faveur de la planète.....	60
<b>5.2 notre Fondation d’entreprise .....</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>65</b>



# Notre identité

Le sens du service dans l'ADN de notre entreprise familiale

## 1.1 PRESENTATION DU GROUPE

Groupe familial français depuis 1860, Onet est aujourd'hui un groupe de services et d'ingénierie de dimension internationale. Mme Émilie de Lombares, nommée Présidente du directoire Onet en 2018, est la représentante de la 7<sup>e</sup> génération de la famille fondatrice.

Notre offre diversifiée (Propreté & services associés, Sécurité, Accueil, Logistique, Services aéroportuaires, Ingénierie et Services nucléaires...) s'étend sur plusieurs pays d'implantation et repose sur l'expertise de nos 67 000 collaborateurs. Au fil du temps, en accompagnant ses clients, notre entreprise a développé de nombreuses expertises qui sont un socle fort de son développement.

Le groupe Onet s'est donné pour mission d'accompagner ses clients dans des environnements toujours plus sains, sûrs et fiables.

L'accompagnement de nos clients repose sur la proximité nécessaire dans nos métiers de services. Notre conviction est qu'en étant plus proches de nos clients et de l'ensemble de nos parties prenantes, nous pourrons être plus forts, ensemble, pour répondre aux enjeux de notre société, aujourd'hui et demain.

## 1.2 NOS METIERS

Nos interventions auprès de nos clients sont utiles et essentielles, car elles sont vecteurs de sécurité, de performance et de bien-être, dans tous les écosystèmes clés de notre Société : espaces de travail, production, énergie, transport, soins, loisirs, éducation. Notre approche combinée « services et ingénierie » permet également d'apporter un regard tiers reposant sur l'expérience acquise au contact de nos différents clients. Forts de cette conviction, nous avons fait le choix d'opérer en propre, pour garantir la parfaite maîtrise de l'ensemble de nos métiers et l'investissement constant dans la montée en compétences de nos collaborateurs.



### PROPRETÉ & SERVICES ASSOCIÉS

Service de propreté  
Services associés  
Gestion des déchets



### SÉCURITÉ

Solutions de sécurité humaine  
Solutions de sûreté électronique  
Solution de sécurité intégrée



### ACCUEIL

Accueil en entreprise  
Hospitality Management  
Accueil événementiel  
Accueil et assistance PHMR



### SERVICES AÉROPORTUAIRES

Ingénierie  
Services aux passagers  
Opérations en piste  
Logistique bagages de HUB



### LOGISTIQUE

Conseil et ingénierie logistique  
Gestion et pilotage des flux physiques  
et d'informations  
Logistique amont, gestion des stocks  
Logistique de production et aval



### MAINTENANCE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

Maintenance préventive et prédictive  
Gestion et installation électrique,  
plomberie, climatisation  
Gestion de l'efficacité énergétique



### INGÉNIERIE ET SERVICES NUCLÉAIRES

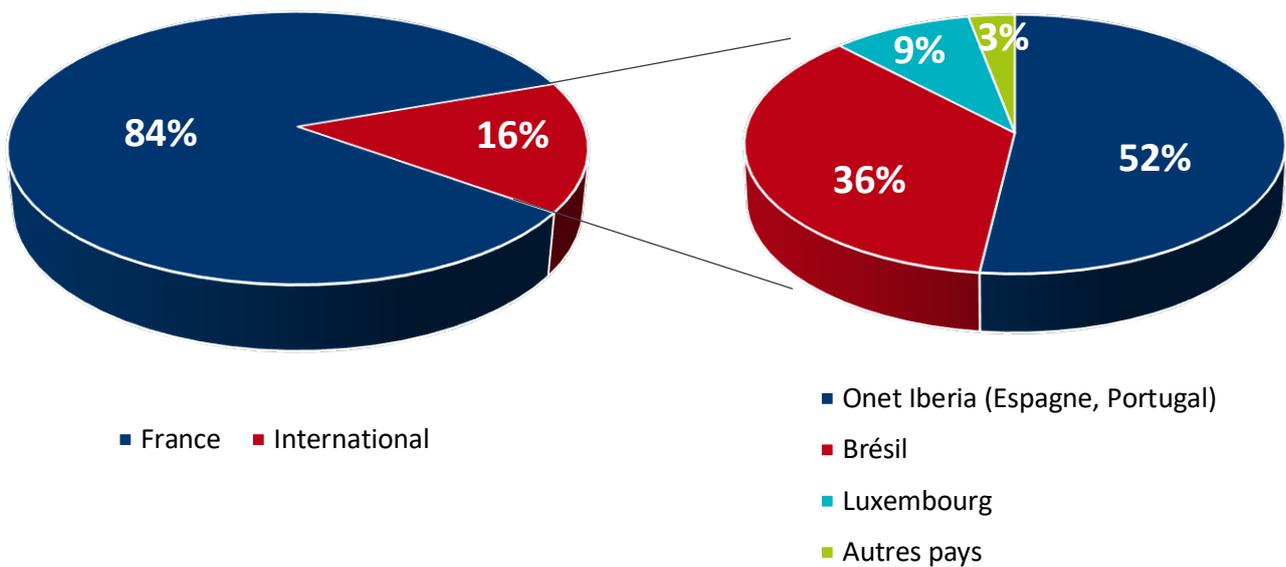
Conception, maintenance et  
modification de réacteurs  
Démantèlement et traitement des  
déchets nucléaires  
Exploitation, services aux exploitants  
et formations

## 1.3 NOTRE MODELE D’AFFAIRES

### 1.3.1 Chiffre d’affaires et répartition

Le chiffre d’affaires consolidé est de 1,92 Mds € en 2023, soit une progression de 4% par rapport à 2022. La part du chiffre d’affaires à l’international, représente 16 %.

Répartition du chiffre d’affaires 2023 par pays



En 2023, les pays où nos sociétés sont implantées :

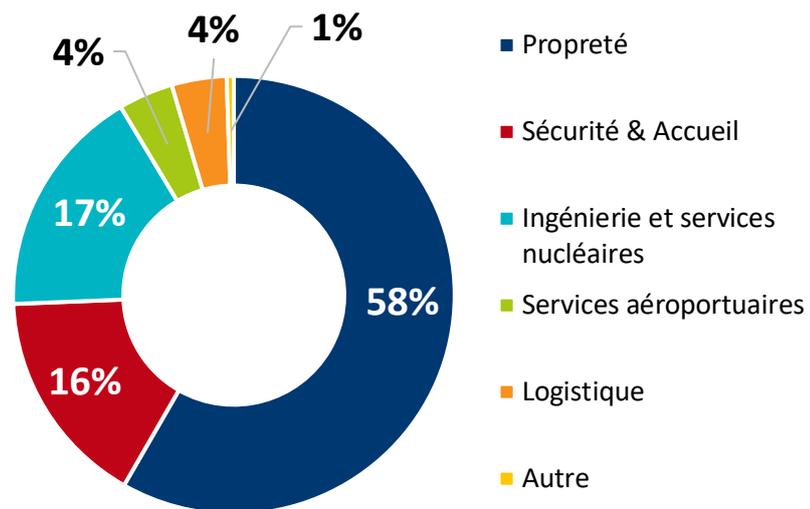
- France
- Espagne
- Brésil
- Luxembourg
- Maroc
- Japon
- Etats-Unis
- Canada

Au-delà des pays précités notre développement s’étend dans des pays limitrophes via des antennes (Portugal, Italie).

Le choix de nos acquisitions, partenariats, repose sur une adéquation entre nos valeurs et celles de ses partenaires. Notre développement peut prendre différentes formes : croissance interne liée à l’obtention de nouveaux marchés, croissance externe, partenariats locaux, joint-ventures...

A l'international, Onet exporte son savoir-faire et ses valeurs, tout en privilégiant l'expertise et la culture locale. L'objectif du groupe Onet est de se développer en dehors du territoire français de manière significative et durable, au travers d'une offre diversifiée, reposant sur ses domaines d'expertise. Pour atteindre cet objectif, Onet a créé une division en charge du développement et du pilotage de ces activités internationales avec une équipe dédiée.

### Répartition du chiffre d'affaires France 2023 par activité

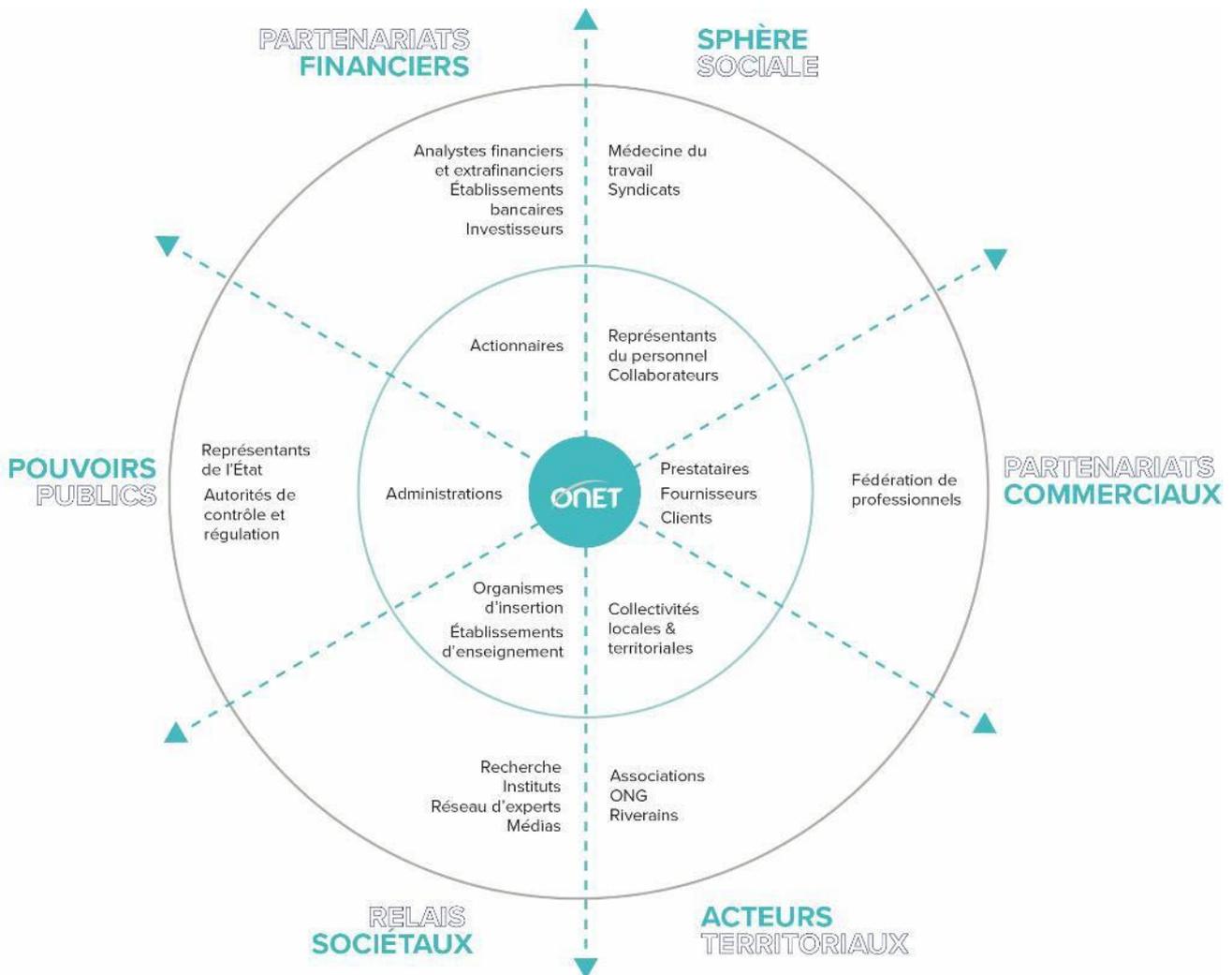


En France, les métiers de la propreté et services associés restent majoritaires en 2023.

### 1.3.2 Les parties prenantes d'Onet

Onet entretient un dialogue régulier avec ses parties prenantes dans tous les pays où le Groupe est présent (société civile, entreprises, pouvoirs publics, monde académique ou associatif). En fonction des enjeux, du degré de maturité, de l'éventuel historique de la relation, nous adaptons la forme de dialogue à adopter pour chaque partie prenante. Il peut exister différents niveaux de relations selon les parties prenantes : un dialogue bilatéral et/ou des approches multilatérales qui associent plusieurs parties prenantes à notre initiative ou dans le cadre d'initiatives sectorielles par exemple.

La fréquence de la relation peut aussi évoluer au fur et à mesure du temps, de manière temporaire ou récurrente. À l'origine de la démarche de Développement Responsable d'Onet, une cartographie des parties prenantes a été réalisée puis enrichie au fil des années.



### 1.3.3 Ressources et valeurs créées

La description du modèle d'affaires permet de décrire la manière dont l'entreprise crée de la valeur et la préserve à long terme grâce à ses produits ou services à partir de son capital humain, financier, environnemental et sociétal.

#### RESSOURCES



##### CAPITAL HUMAIN

Plus de **67 000** collaborateurs dont  
**27%** à l'International  
**30 %** de femmes Managers  
**134** nationalités  
 Expertises métiers, R&D  
 Politique de développement RH  
 Politique Santé Sécurité  
 Politique Diversité & Inclusion



##### CAPITAL FINANCIER

Entreprise familiale depuis 7 générations, détenue à 100%  
 Groupe de **71 sociétés** dont **60 actives** Pool bancaire solide qui accompagne le groupe dans son développement  
 Notation Banque de France **A1** -



##### CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

**8 700 MWh** d'électricité consommés  
 Acquisition de Sinteo en 2013 spécialisée dans le Greenbuilding  
**8,35 Millions** de litres de carburant consommés  
**184 Millions** de km parcourus en voiture (France)  
**6,8 Millions** de km parcourus en train et avion (France)  
**1,4 M€** d'achat de produits de nettoyage sur le secteur tertiaire



##### CAPITAL SOCIÉTAL

Accès gratuit à des réseaux:  
 - de psychologue au travail  
 - d'assistantes sociales  
 Plus de **2 100** bénévoles œuvrant pour la Fondation

\* SINTEO  
 \*\* base exercice 2021 France  
 \*\*\*Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (France)

Groupe d'ingénierie sociale et de services aux entreprises

#### NOTRE CAP

Conserver notre indépendance financière et assurer la pérennité de l'entreprise  
 Placer l'humain au cœur de nos prestations  
 Réaffirmer le sens du service  
 Être le référent dans nos métiers  
**Devenir une entreprise à impact**

#### NOTRE MISSION

Des énergies et des ressources pour contribuer à créer des environnements toujours plus sains, sûrs et fiables.

#### NOS MÉTIERS

PROPRETÉ & SERVICES ASSOCIÉS

SÉCURITÉ & ACCUEIL

LOGISTIQUE

SERVICES AÉROPORTUAIRES

INGÉNIERIE & SERVICES

AUTRES ACTIVITÉS \*

#### VALEURS CRÉÉES



##### VALEUR SOCIALE

**89%** de contrats en CDI  
 Diminution du **Taux de fréquence** Groupe de 3,6 points entre 2022 et 2023  
**63** établissements certifiés MASE ou ISO 45000  
**221 300** heures de formations dispensées  
**Cursus certifiants de l'Université Onet**



##### VALEUR FINANCIÈRE

CA consolidé de **1,92Md€** en 2023 soit +4% vs 2022, dont International de 296 m€ (15%)  
**324 m€** de contributions sociales\*\*  
**71 m€** d'impôts et taxes société\*\*



##### VALEUR ENVIRONNEMENTALE

**31,1%** de consommation d'électricité renouvelable  
**-6,4%** des émissions GES scope 2 vs 2022  
**4.3%** de véhicules 100% électriques  
**113** points de charge installés  
**-5,6%** d'émissions scope 3 liés aux déplacements domicile-travail versus 2022 (France)  
**-23%** d'émissions scope 3 liés aux déplacements professionnels versus 2022 (France)  
**93,3%** de produits de nettoyage éco-responsables utilisés sur le secteur tertiaire



##### VALEUR SOCIÉTALE

Satisfaction de nos clients  
**3 550 collaborateurs** reconnus en situation de **handicap** travaillent au sein d'Onet  
**165 800 heures** de mise à disposition par les GEIQ\*\*\*  
**387 000€** d'achats en secteur protégé  
**Plus de 900** aides et services au logement pour nos salariés  
**Plus de 100** structures d'accueil accompagnées depuis la création de la Fondation Onet (**1500** bénéficiaires)



# 2 Gouvernance et Stratégie

Faire d'Onet une entreprise à impact

## 2.1 UNE VISION ENGAGÉE

Notre stratégie de développement répond aux ambitions du Groupe : demeurer une entreprise pérenne avec un développement constant du chiffre d'affaires et de la rentabilité nécessaire à de nouveaux investissements et faire d'Onet une entreprise à impact.

Aujourd'hui, de nouveaux enjeux se présentent : la planète et la Société se retrouvent confrontées à des défis majeurs à horizon 2030. Les métiers de service d'Onet contribuent directement à ces enjeux. Ils sont utiles à la Société, sont techniques, permettent de créer des emplois non délocalisables et contribuent au développement des territoires. La majorité de nos activités favorisent l'inclusion et la professionnalisation. Ce sont de véritables leviers de développement économique, social et sociétal.

Depuis de nombreuses années, le Groupe travaille sur la réduction ou la suppression des impacts négatifs de ses activités mais l'ambition pour la prochaine décennie est de contribuer à restaurer et retrouver un équilibre au sein d'écosystèmes perturbés, pour tous les êtres vivants, et assurer aux générations futures un environnement sain, sûr et fiable.

**« Se projeter, s'engager, donner du sens est aujourd'hui plus que jamais une nécessité absolue pour les entreprises. Notre vision d'entreprise évolue pour s'adapter aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Elle est un cap engagé pour Onet. Elle porte notre projet d'entreprise à impact, référence de ses métiers de service et marquera notre différence. »**

Emilie de Lombarès, Présidente du Directoire ONET SA

### 2.1.1 Organes de Gouvernance de ONET S.A

Les organes de gouvernance sont composés d'instances statutaires (Directoire, conseil de surveillance) et de comités extra-statutaires.

#### Instances statutaires

##### **Le Directoire :**

Il est composé de deux membres :

Emilie de Lombarès, Présidente

Pascal Gauthier, Directeur exécutif international.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, pour une durée de trois ans, à l'expiration de laquelle il est entièrement renouvelé. Les membres du directoire sont toujours rééligibles. Ils sont obligatoirement des personnes physiques et peuvent être choisis en dehors des actionnaires.

Les membres du Directoire se réunissent chaque fois que l'intérêt social l'exige, et usuellement au moins quatre fois par an.

##### **Le Conseil de Surveillance :**

Il est composé de huit membres :

Michel Coquet, Président du conseil de surveillance

Benjamin Coquet, Vice-Président du conseil de surveillance

Maurice Jouan de Kervenaël, Membre du conseil de surveillance

Cécile Angulo Henry, Secrétaire Générale Groupe EPI  
Stephan Brousse, Directeur général délégué Groupe BROUSSE  
Gilles Lafon, Membre conseil de surveillance  
Quentin Coquet-Reinier, Directeur des activités événementielles Onet  
Xavier OUVRARD, Président Directeur général Babilou Family  
A noter que Jacques Lecat, Président du groupe Delta Assurances, était membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 31 décembre 2023.

Il se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et en tout état de cause au moins quatre fois par an pour entendre le rapport trimestriel du Directoire. Il nomme le président et les membres du Directoire.

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. À cet effet, à toute époque de l'année, il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et se fait communiquer les documents qu'il estime utiles pour l'accomplissement de sa mission. Il délibère sur la stratégie générale de la société qui est soumise à son approbation.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'assemblée générale ordinaire qui peut les révoquer à tout moment. La durée des fonctions de membre du Conseil de Surveillance est de trois ans. Tout membre sortant est rééligible.

#### **Comités extra statutaires :**

Le conseil de surveillance d'ONET SA est assisté de trois comités permanents extra-statutaires : le comité d'audit, le comité des rémunérations et le comité stratégique.  
Les comités sont désignés par le conseil de surveillance et parmi ses membres.

#### **Le comité exécutif :**

Le comité exécutif est composé de sept membres à ce jour. Il est présidé par Emilie de Lombarès. Il se réunit une fois par mois. Il rassemble les représentants des structures opérationnelles significatives de l'entreprise. Si nécessaire, les décisions peuvent être partagées et diffusées en interne.

#### **Le comité Environnement-Social-Gouvernance**

Ce comité ESG succède au comité développement responsable, existant depuis près de 20 ans afin de suivre la mise en œuvre de la politique RSE au sein du Groupe. Ce comité se réunit minimum 3 fois par an.

Pour répondre à l'ambition de devenir une société à impact, Onet intègre dans sa feuille de route stratégique 2023-2026 le pilier « PLANET » associé aux piliers « PEOPLE » et « TEAM » visant l'amélioration de ses impacts sociaux et sociétaux tout en réduisant l'impact de ses interventions et le développement de solutions contribuant directement à la préservation de la planète.

Dans ce cadre, depuis 2023, le comité ESG pilote le suivi des orientations stratégiques de responsabilité sociétale du groupe, en s'appuyant sur les différents comités projets Groupe ou métiers contribuant à la feuille de route.

A ce titre, il est garant :

- De l'identification des impacts, risques opportunités ESG, des plans de transition associés
- Du processus de reporting ESG au regard des obligations DPEF puis CSRD

- De l'efficacité des actions en termes de performance ESG
- De la prise en compte des pistes de progrès identifiés par nos parties prenantes

Le comité ESG est présidé par Emilie de Lombarès, Présidente du Directoire d'Onet SA, et animé par Laurence Grillet Acerbo, Directrice Développement Responsable (pilotage RSE Groupe).

En 2023, les Directions Groupe suivantes ont participé à ce comité :

- Direction des Ressources Humaines (Directrice)
- Direction Développement Responsable (Directrice ; Responsable Projets ; Responsable ESG)
- Direction des Comptabilités, Fiscalité & Financement (Directrice ; Responsable Consolidation)
- Direction Assistance à Maitrise d'Ouvrage (Chief Data Officers),
- Direction du Contrôle Central de Gestion (Directeur)
- Direction Audit et gestion des risques (Directeur)

### **Le comité d'éthique d'Onet**

Cet organe consultatif a été créé par décision du Directoire en 2017 avec objet d'assister le Directoire d'Onet dans le suivi du respect des règles d'éthique dans le cadre de sa mission de gouvernance générale et, par conséquence, dans le management et la politique générale de l'ensemble des filiales, tant en France qu'à l'international.

Il exerce une action de réflexion, de conseil et de pédagogie en matière d'éthique. Il permet le traitement régulier de situations complexes qui nécessitent des arbitrages et pour lesquels notamment la Loi, le Code d'éthique, les règlements et procédures internes, le dispositif d'alerte professionnelle mis en place dans le groupe Onet n'ont pas été suffisants pour permettre aux organes de décision de prendre une position.

Le comité intervient dans différentes situations, notamment :

- Il est garant du bon déroulement du processus de traitement des cas remontés via la plateforme d'alerte professionnelle
- Il assiste le Directoire, en liaison avec le management d'Onet et/ ou de la filiale concernée, sur les actions en réponse à toute mise en cause de l'éthique dans le Groupe
- Il formule des recommandations notamment sur des initiatives destinées à garantir l'excellence des pratiques éthiques
- Il est compétent en matière de conflits d'intérêts, pour déterminer les mesures d'encadrement des situations qui lui sont présentées par la Direction Compliance.

En 2023, le comité d'éthique est composé de six membres, personnes physiques, dont la personnalité, la compétence et l'éthique personnelle garantissent le respect des missions dévolues au dit comité et dont :

- Quatre membres internes ou en lien avec le Groupe Onet ayant une connaissance des métiers et des thèmes du Code éthique, des capacités d'écoute et de dialogue nécessaires à leur impartialité
- Deux membres externes qualifiés reconnus pour leur indépendance de jugement et sans conflit d'intérêt avec Onet et/ou une de ses Filiales au minimum.

Son fonctionnement est décrit dans un règlement intérieur et son annexe, dans laquelle les membres sont nommément désignés et qui est actualisée à chaque changement de mandat.

### 2.1.2 Ethique et compliance

La cohérence entre nos valeurs, notre mission, nos engagements de responsabilité sociétale et nos pratiques reposent sur l'adoption d'un comportement approprié et sur la vigilance de chacun. Dans cet objectif, le Groupe a élaboré et mis en place le dispositif suivant :

#### Code d'éthique

Depuis 2017, Onet a rédigé un code d'éthique professionnelle édictant un ensemble de principes d'actions qui régissent en priorité les relations internes à l'entreprise mais également les relations avec les acteurs externes à l'entreprise. Ce code d'éthique a été révisé en 2020.

Ce code précise aussi la volonté d'Onet de ne pas transiger sur certains sujets et d'instaurer un dialogue constructif face à des situations qui peuvent être complexes concernant les domaines suivants :

- le respect des droits humains et des libertés fondamentales
- l'intégrité et la loyauté des pratiques commerciales
- le respect de l'environnement et la protection de la planète.

Les éléments décrits dans le code d'éthique viennent ainsi compléter l'ensemble des textes réglementaires et des lois qui régissent les pays dans lesquels nous sommes présents. Dans ce cadre, nous nous engageons à appliquer les textes internationaux tels que :

- Les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme
- Les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail
- Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- Les principes du Global Compact de l'Organisation des Nations unies.

Nous nous engageons à appliquer les réglementations qui seraient plus exigeantes dans certains pays, mais, en revanche, les règles de notre code d'éthique ne peuvent être remises en question si une loi locale était moins contraignante pour notre Groupe.

Ce code est traduit en anglais, espagnol et brésilien et déployé dans l'ensemble des filiales d'Onet afin que l'ensemble des managers s'engage à respecter ses principes et à les diffuser auprès des équipes.

Il est à disposition sur le site internet d'Onet à l'attention de l'ensemble des parties prenantes, en particulier pour nos clients et nos fournisseurs ainsi que sur le portail intranet du Groupe.

L'application de ces principes éthiques s'appuie également sur le comité d'éthique d'Onet décrit au paragraphe précédent.

## **Compliance - Ethiques des Affaires**

Onet est doté d'une Direction Juridique et Compliance, qui définit et met en œuvre les politiques, procédures et formations, permettant d'encadrer les pratiques commerciales du Groupe et ainsi garantir que les activités de l'entreprise sont menées en conformité des lois, règlements et normes applicables.

La Direction de la Compliance intervient, avec un réseau de Correspondants Compliance internes, sur les thématiques de conformité du groupe, en France et à l'international, incluant notamment le respect du droit de la concurrence, la lutte contre la corruption, la protection des données personnelles, le contrôle des exportations, la gestion des conflits d'intérêts, le devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordres.

A ce titre, Onet dispose notamment d'une politique anti-trust encadrant les risques de pratiques anti-concurrentielles et en particulier d'ententes anti-concurrentielles, d'un Manuel anti-corruption, d'une Politique cadeaux et invitations, ainsi que d'une procédure de déclaration des conflits d'intérêts, et d'un Plan de vigilance visant à prévenir les risques et atteintes graves aux droits humains et libertés fondamentales, à la santé et sécurité des personnes et à l'environnement.

### **Le dispositif d'alerte professionnelle**

Ce dispositif d'alerte, mis en place pour répondre aux exigences de la loi relative à la lutte contre la corruption (loi SAPIN 2), a été étendu aux champs couverts par le Devoir de vigilance des sociétés mères et donneuses d'ordres.

Depuis 2020, ce dispositif a évolué vers une plateforme numérique pour plus d'efficacité, notamment à l'international. Cette plateforme est accessible depuis le site internet [groupeonet.com](http://groupeonet.com) ou en se connectant sur [onet.whispli.com](http://onet.whispli.com).

À partir de cette plateforme, nous donnons la possibilité à nos salariés comme à nos parties prenantes de signaler tout comportement délictueux ou présentant un risque important au regard des principes éthiques et des valeurs que nous nous efforçons de diffuser et de faire respecter au sein d'Onet.

Le fonctionnement de cette plateforme est totalement sécurisé et garantit la plus stricte confidentialité concernant l'ensemble des données relatives à l'alerte, tant pour l'identité des personnes concernées que pour les faits signalés. La mise en œuvre de ce droit d'alerte impose la responsabilisation de chacun.

Le fonctionnement détaillé de cette ligne d'alerte est décrit dans la procédure de recueil et de traitement des alertes professionnelles, révisée en 2023 pour faire suite à l'entrée en vigueur, au 1er septembre 2022 de la loi du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte, et à son décret d'application du 3 octobre 2022.

## 2.2 NOS PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITES

### 2.2.1 Méthodologie

L'évaluation des risques et des opportunités extra-financiers de ONET S.A, en application des dispositions légales et réglementaires françaises (articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce), a été menée dans un cadre d'évolution réglementaire portant sur le remplacement de la NFRD par la CSRD. En conséquence, l'approche en Double Matérialité a été initiée et s'est déroulée en 6 étapes :

1. Formation des contributeurs à la double matérialité. Ont été inclus la Direction RH-RSE du siège, Direction Gestion des risques & audit interne, responsables RH métiers, responsable QSE métiers, Direction Internationale pour Onet Iberia, Onet Brasil et Onet Luxembourg.
2. Sélection des enjeux et sous-enjeux pertinents au niveau des différentes activités par la Direction Développement Responsable selon la liste de l'ESRS 1 – Annexe B
3. Formulation des IRO (Impacts, Risques, Opportunités) par la Direction Développement Responsable et responsables RH et QSE pour les enjeux et sous-enjeux retenus.
4. Validation des IRO et des critères de cotations avec l'aide de consultants externes. Cette étape inclus l'élaboration des critères pour la matérialité d'impact et la mise en cohérence des critères de matérialité financière avec ceux utilisés pour la cotation des risques d'entreprise dits ERM.
5. Organisation d'ateliers de cotation des différents IRO par métier.
6. Consolidation des cotations proposées pour chaque métier et identification des enjeux et sous-enjeux matériels.

L'appréciation du caractère matériel des impacts, risques et opportunités repose sur des critères temporel, d'impact, de probabilité définis et stables dans le temps. Le produit du niveau de gravité de l'impact financier par le niveau de probabilité définit la matérialité financière, autrement dit, impact du monde externe sur le Groupe. L'impact financier est défini comme une dégradation du Chiffre d'affaires, du Résultat Opérationnel, de la continuité d'activité et/ou de l'impact juridique sur le groupe.

La matérialité d'Impact, autrement dit l'impact positif ou négatif du Groupe Onet sur le monde extérieur, est défini par le produit de l'impact sur l'Homme, la Société et/ou l'Environnement, évalué par son ampleur, étendue, et irrémédiabilité, par le niveau de probabilité.

L'évaluation tient compte des mesures et politiques d'atténuation déjà mises en place par Onet. Seuls les risques jugés encore significatifs au niveau du Groupe en dépit de ces politiques sont exposés ci-dessous.

Selon la méthodologie de double matérialité, la cotation finale d'un enjeu et/ou sous-enjeu est déterminée par le niveau le plus élevé parmi l'ensemble des cotations.

L'échelle d'évaluation est la suivante :

<b>Probabilité</b>	Certain				
	Probable				
	Possible				
	Rare				
		Mineur	Modéré	Majeur	Critique
		<b>Gravité</b>			

	<b>Matérialité Financière</b>
	Majeur
	Significatif
	Peu Significatif
	Marginal

### 2.2.2 Impacts, Risques et Opportunités (IRO) matériels

Dans le cadre de la présente DPEF 2023, Onet rend compte des impacts, risques et opportunités (IRO) matériels en matière sociale, environnementale et de gouvernance sur l'ensemble des filiales françaises et internationales intégrées dans le périmètre de reporting ESG.

L'évaluation des IRO sociaux, environnementaux et sociétaux nécessitant encore un approfondissement, le travail sera poursuivi sur l'année suivante afin de publier une évaluation en double matérialité complète sur toute la chaîne de valeur au plus tard sur l'exercice 2025. En 2024, Onet participe au développement d'une approche sectorielle pour l'évaluation de la double matérialité en risque brut des enjeux majeurs du secteur de la propreté en collaboration avec la Fédération des Entreprises de Propreté, d'Hygiène et Services Associés (FEP).

Ces IRO sont, à la date du présent document, ceux dont Onet estime que la réalisation pourrait avoir un effet négatif et/ou positif significatif sur ses activités, sa situation financière, ses perspectives, ou sur ses parties prenantes. Un enjeu/ sous-enjeu est considéré comme matériel lorsqu'il a été évalué comme étant significatif (niveau 3) ou majeur (niveau 4). Un IRO est inclus dans le tableau ci-dessous dès lors qu'il est évalué à un niveau peu significatif (niveau 2) ou supérieur. Les enjeux et sous-enjeux matériels sont couverts par des chapitres dédiés dans la présente DPEF 2023, ou l'on détaille les politiques, plans d'actions, et indicateurs clés de performances associées.

L'identification ou l'évaluation de risques, qui ne sont pas encore identifiés ou sont considérés, à la date du présent document, comme non significatifs par Onet, pourront évoluer dans le temps.

## Cartographie de double matérialité

Enjeux	Sous-enjeux	Matérialité d'Impact		Matérialité Financière		Double Matérialité	Stratégie & performance
Effectifs de l'entreprise (ESRS S1)	Santé & Sécurité			Maladies professionnelles	●●●	●●●	<b>Politique santé-sécurité</b> Cf chapitre 3.1
				Risques Psychosociaux	●●		
				Accidentologie	●●		
	Gestion des compétences	Université et Campus Onet 	●●●	Gestion des compétences	●●	●●●	<b>Politique de Formation</b> Cf chapitre 3.2
	Dialogue social			Climat social	●●	●●●	<b>Dispositifs permettant d'être à l'écoute de nos collaborateurs</b> Cf chapitre 3.2
Diversité	Politique Volontaire Diversité & Inclusion 	●●●	Diversité & Inclusion Handicap	●●	●●●	<b>Politique Inclusion</b> Cf chapitre 3.3	
		Diversité & Inclusion H/F	●●				
Climat (ESRS E1)	Atténuation du changement climatique	Innovations bas-carbone pour nos clients 	●●	Performance climatique	●●●	●●●	<b>Politique environnementale</b> Cf chapitre 4 .1  <b>Plan de sobriété</b> Cf chapitre 4 .2
		Mobilité de nos collaborateurs 	●●●	Véhicules thermiques et énergies fossiles	●●		
Pollution (ESRS E2)	Utilisation de produits responsables	Solution BIOGISTIC 	●●●			●●●	<b>Politique de Déploiement de BIOGISTIC</b> Cf chapitre 4 .2
		Produits nocifs à la santé et à l'environnement 	●●				
Conduite des Affaires (ESRS G1)	Gouvernance			Ethique des Affaires	●●●	●●●	<b>Ethique et compliance</b> Cf chapitre 2.1.2

Type d'Impact : Positif  Négatif  Matérialité : Peu Significatif ●● Significatif ●●● Majeur ●●●●

## 2.3 NOTRE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Lors de la convention d'entreprise tenue en 2023, la Direction a rassemblé 900 collaborateurs pour d'une part, réaffirmer les cinq axes constituant le cap à suivre et d'autre part, lancer et partager de la nouvelle feuille de route EntreprenDs23.26.

### 2.3.1 Notre cap

#### **Conserver notre indépendance financière et assurer la pérennité de l'entreprise**



La logique de développement d'Onet s'inscrit dans la durée et se construit autour d'une volonté : celle de rester un groupe autonome, indépendant, qui se donne, par ses résultats, les moyens de son développement. L'indépendance financière nous donne la liberté d'entreprendre, dans le respect de nos valeurs.



#### **Placer l'humain au cœur de nos prestations**

Parce que nos métiers d'ingénierie et de services sont avant tout basés sur l'expertise de nos collaborateurs, nous plaçons naturellement l'humain au cœur de nos interventions.



#### **Réaffirmer le sens du service**

Nous sommes depuis toujours une entreprise de services. L'essence même du service est de satisfaire nos clients en recherchant des solutions qu'ils n'auraient parfois pu imaginer et cela grâce à notre regard tiers et l'expérience acquise dans nos différents secteurs d'activité. Cet esprit du service nous fédère et nous anime au quotidien depuis toujours.



#### **Être le référent dans nos métiers**

L'ambition d'Onet est d'être et de demeurer la référence dans chacun de nos métiers ; c'est-à-dire d'être reconnu par l'ensemble de ses clients pour la valeur qu'elle apporte, notamment au travers du rôle et des missions qu'elle confie à ses collaborateurs.



#### **Devenir une entreprise à impact**

Notre entreprise, par le rôle essentiel des services qu'elle offre, apporte déjà une contribution positive à l'évolution de la société. Demain, nous voulons qu'Onet devienne une entreprise à impact : c'est-à-dire que notre contribution sur les questions sociales, sociétales et environnementales soit suivie, mesurable et concerne toutes nos activités.

### 2.3.2 Notre Feuille de Route « Entreprends23.26 »

Baptisée « Entreprends23.26 », notre feuille de route a pour ambition de déployer de nouvelles solutions, de concrétiser nos impacts, tout en donnant le premier rôle à l’humain.

Les objectifs que nous nous sommes fixés nous permettront de contribuer à la valorisation de nos métiers et à la défense du rôle essentiel du service dans un monde en quête de solutions nouvelles.

Nos objectifs stratégiques à 2026 :

- Réaliser un développement maîtrisé considérant le résultat comme preuve de la valeur du service.
- Développer des solutions toujours plus efficaces au service de la performance globale de nos clients et de la préservation de la planète.
- Organiser les parcours individuels et progresser dans le management du collectif pour la bonne réalisation de nos interventions.
- Concrétiser, mesurer et prouver l’impact de nos actions en local et sur nos territoires.

Quatre piliers guident nos actions : « EXPERTISE », « PLANET », « PEOPLE » et « TEAM ».

Chaque pilier est décliné en plans d’actions, qui ont été définis de façon collaborative avec les directions métiers et supports. Chaque plan d’actions détermine des objectifs, des cibles des indicateurs et un pilote. Un suivi global est réalisé par le comité exécutif tous les deux mois.

Dans le cadre de cette feuille de route stratégique, les priorités traitées en 2023 au sein de notre politique de Responsabilité Sociétale sont :

<p><b>PEOPLE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Positionner la santé et la sécurité au cœur de nos interventions et de nos environnements de travail.</li> <li>➤ Renforcer nos dispositifs permettant d’être à l’écoute de nos collaborateurs</li> <li>➤ Faire grandir nos collaborateurs et proposer des parcours de formation en créant le campus Onet.</li> </ul>
<p><b>TEAM</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer nos actions sur tous les publics pour développer l’inclusion.</li> <li>➤ Travailler ensemble pour développer des solutions transverses au service de nos clients.</li> </ul>
<p><b>PLANET</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mesurer et agir pour réduire l’empreinte de nos activités.</li> <li>➤ Revoir l’organisation de nos interventions pour améliorer leur impact social et environnemental</li> </ul>

## 2.4 NOTRE CONTRIBUTION AUX ODD

Depuis 2004, Onet soutient les dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies, relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption et communique régulièrement dans sa sphère d'influence afin de faire progresser cette initiative. Depuis 2022, Onet participe aussi au cercle régional Marseille-Provence- Corse du Pacte mondial Réseau France

Fin 2015, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou SDGs) de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour un développement durable ont été adopté par 193 pays. Ces objectifs sont un appel à l'action de tous, afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement.

Le cadre des ODD est structurant pour permettre à l'entreprise :

- D'identifier ses priorités parmi les 17 ODD, au regard de ses activités et de nos implantations
- De nouer des partenariats avec ses parties prenantes
- De développer des services, créateur de valeur pour l'entreprise et la Société
- De développer des échanges et des relations commerciales solides et responsables avec ses clients, ses fournisseurs et sous-traitants

Ainsi, chaque politique et action décrite dans ce rapport rappelle les ODD auxquels Onet contribue à la hauteur de ses impacts et des ressources du Groupe.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





# Nos engagements pour l'Homme

Préservons la santé et la sécurité de nos collaborateurs  
Valorisons-les en développant leurs compétences et leur diversité

## 3.1 POSITIONNER LA SANTE SECURITE AU CŒUR DE NOS INTERVENTIONS



Préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs et de nos clients est une priorité pour Onet. Pour répondre à cet enjeu social majeur, des politiques de prévention ont été mis en œuvre dans nos différentes activités depuis de nombreuses années. En 2023, le pilier « PEOPLE » de notre feuille stratégique a réaffirmé l'importance de cet enjeu.

Pour aller plus loin que la baisse de nos accidents de travail et pour développer une culture de la prévention performante et pérenne, le comité exécutif du Groupe a construit et partagé en 2023 une vision commune de la Sécurité.

La refonte de la politique « Piloter Onet en Prévention » repose ainsi sur trois axes :

- L'engagement de la Direction
- Un fort leadership managérial
- L'implication de tous les collaborateurs

### 3.1.1 Risques identifiés & Indicateurs Clés de Performance

Le Tableau de Bord ESG regroupant l'ensemble des indicateurs, ainsi que les résultats 2022 et 2023 est disponible en Annexe de la présente DPEF.

Indicateur	Unité	France		Groupe
		2022	2023	2023
<b>Accidentologie : Risque d'augmentation des cas d'accidents de travail et de trajets déclarés chez nos collaborateurs générant une hausse des coûts financiers pour Onet</b>				
Taux de Fréquence	Tx	22,97	20,71	20,50
Taux de Gravité	Tx	2,21	2,27	1,97
<b>Risques Psycho- sociaux (RPS) : Risque de dégradation des conditions de travail générant une diminution de la productivité des collaborateurs liée à une hausse des arrêts de travaux, taux d'absentéisme et taux de démissions</b>				
Taux de démissions	%	-	7,3%	7,2%
<b>Maladies professionnelles : Risque d'augmentation des cas de maladies professionnelles déclarées chez nos collaborateurs générant une hausse des coûts financiers pour Onet</b>				
Maladies professionnelles	Nb	109	122	122

En 2023, la méthode de calcul de l'indicateur « Taux de démissions » a été modifiée et ne permet pas de comparaison avec 2022. Nous publions alors uniquement la valeur 2023 dans cette première DPEF. Nous avons également intégré les filiales internationales au périmètre de reporting ESG qu'à partir de 2023 afin de répondre aux attentes de la DPEF.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de la Politique Prévention Santé Sécurité du groupe Onet contribuent à la baisse régulière du Taux de Fréquence depuis plusieurs années en France et à l'international. En 2023, cette diminution du nombre d'accidents de travail n'a pas été accompagnée par une baisse du Taux de Gravité. En effet, une moyenne d'âge de plus en plus élevée au sein des équipes opérationnelles peut impacter la durée des périodes d'arrêt après accident.

### 3.1.2 Politique Santé sécurité

#### NOTRE AMBITION

De par ses valeurs d'écoute, de respect et d'audace et le déploiement d'une politique santé sécurité volontariste, Onet s'affirme comme une entreprise à impact visant l'excellence en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail.

Une vision commune : **SANTE ET SECURITE AU**  **DE NOS INTERVENTIONS**

déclinée en trois axes stratégiques :

1er Axe : Un pilotage et une gouvernance en prévention

**La direction au plus haut niveau s'engage à mobiliser collectivement et individuellement autour d'objectifs communs :**

- Eviter les risques et accidents majeurs. Des règles vitales de sécurité sont ainsi identifiées et déployées pour chacun de nos métiers. Elles permettent de définir les obligations et les interdictions incontournables.
- Encourager, partager et valoriser la remontée des bonnes pratiques comme des situations à risques, y compris avec nos clients.
- Préciser clairement les comportements attendus. Une ligne de conduite est établie, à cet effet, pour guider les managers à réagir au plus juste en cas de non-respect des règles de sécurité ou face à une bonne pratique d'amélioration de la sécurité.
- Réorienter nos indicateurs de performance vers la prévention et les moyens mis en œuvre, en complément des résultats d'accidentologie.

2ème Axe : Tous les managers impliqués et des actions visibles

**Les managers impulsent la culture sécurité et doivent être exemplaires. Ils sont formés au leadership en sécurité et déploient la politique sécurité du Groupe.**

A ce titre, les managers Onet :

- S'assurent tous les jours que les moyens techniques, organisationnels et humains sont mis en œuvre pour permettre un travail en sécurité.
- Évaluent au plus juste les risques avant toute opération et font appliquer sans condition les règles vitales sécurité.
- Organisent des moments d'échange autour de la sécurité pour favoriser l'esprit d'équipe, la remontée d'informations et développer la vigilance partagée (causeries sécurité, briefs, minute sécurité.)
- Sont présents sur le terrain pour évaluer la réalité de la mise en œuvre de la sécurité, notamment à travers un programme de visites sécurité.
- Analysent systématiquement les événements graves pour la sécurité pour éviter leur répétition, avec l'aide des ressources expertes en prévention.
- Organisent la formation et la sensibilisation des collaborateurs à la prévention des risques dès leur arrivée et à des fréquences définies au regard de l'environnement de travail et des risques associés.

3ème axe : Tous les collaborateurs intervenants et pro-actifs

Les collaborateurs Onet :

- Appliquent les consignes de sécurité et aident les membres de leur équipe dans leur appropriation.
- Disposent d'outils permettant de signaler les situations dangereuses et contribuent à la mise en œuvre des actions d'amélioration.
- Sont régulièrement formés et sensibilisés par des moyens pédagogiques et de communication innovante.
- Sont accompagnés par un réseau d'experts en prévention de la santé et de la sécurité.

### 3.1.3 Principales actions

Dans le cadre du premier axe de la politique, un travail approfondi d'identification des risques majeurs en matière de santé et sécurité au travail du Groupe a été mené en 2023. Cela a permis de coconstruire des règles vitales de sécurité définissant les obligations et les interdictions incontournables au sein de chacun de nos métiers. Ces règles vitales ont été présentées lors de la journée Piloter Onet en Prévention et déployées dans les métiers avec l'appui du réseau Qualité Sécurité Environnement.

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, sont évoqués ci-dessous les risques communs aux différents métiers d'Onet, comme la prévention du risque routier et les troubles musculo squelettiques.

#### *Risques routiers*

Pour rappel, la prévention du risque routier s'inscrit dans une démarche complète depuis près de 12 ans. En effet, Onet est partenaire et signataire de la charte « Employeur Engagé » auprès de la sécurité routière. Les 7 règles d'or listées dans cette charte sont rappelées régulièrement grâce à des supports ou ateliers ludiques et pédagogiques, en particulier lors de la semaine de la Sécurité Routière au Travail, qui a eu lieu chaque année au mois de mai.

Ce dispositif est complété en France par un accompagnement pédagogique à trois niveaux (E-Learning Onet pour tous les nouveaux collaborateurs, programmes de formation Codes Rousseau pour les conducteurs

ayant des sinistres, et des formations sur route alliant Sécurité routière et Eco-conduite avec ECF pour les « grands routiers »). De plus, en 2023, Onet s'est attaché à intégrer davantage la protection des occupants et des usagers vulnérables de la route dans le référencement de son parc véhicule en intégrant la notation Euro NCAP dans les critères de choix.

Depuis 3 ans, Onet a rejoint le collège des professionnels et des entreprises du nouveau Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR), qui œuvre pour formuler des propositions concrètes à l'attention du Gouvernement pour inverser la courbe de la mortalité routière.

### *Troubles Musculo Squelettiques*

Dans le secteur de la Propreté, les statistiques professionnelles confirment toujours la part très majoritaire des Troubles Musculo Squelettiques dans les maladies professionnelles reconnues. Onet poursuit donc la mise en œuvre une démarche de prévention des TMS depuis plusieurs années et s'appuie sur son réseau de 71 animateurs de prévention de TMS (APTMS) certifiés. La démarche TMS PRO/CARSAT (parcours en 4 étapes pour réduire les TMS) est également déployée sur 44 agences Propreté (32 agences ont validé l'étape 4 et 6 agences, l'étape 3).

Pour l'ensemble du Groupe, ce risque concernant aussi les grands routiers, une mission avec une école de Kinésiologie a été réalisée en 2023 afin d'approfondir une étude sur les postures au volant. Cela a permis de créer des affiches de sensibilisation en matière d'installation au poste de Conduite mais également d'apprendre des exercices d'étirement simple et ludique, rendant la pause sur les longs trajets « active ».

### *Formations managériales destinées à renforcer le leadership en Prévention*

Les actions menées dans le cadre du second axe de la politique se sont traduites principalement en 2023 par l'élaboration d'un programme de formation visant à améliorer la culture sécurité de l'ensemble des managers.

Dans chaque métier, les managers sont directement impliqués dans les temps d'échange autour de la prévention et l'analyse des accidents. Dans la cadre du pilotage Groupe, l'ensembles des actions de prévention, des visites sécurité ainsi que les bonnes pratiques mis en place sont suivies au niveau du comité exécutif.

### *Journée Piloter Onet en Prévention 2023*

Après les « gestes qui sauvent » lors du rendez-vous annuel 2021, la prévention des addictions en 2022, la journée « Piloter Onet en Prévention » 2023 a été consacrée à la communication de la nouvelle politique santé sécurité et axée sur l'appropriation par tous les collaborateurs des risques majeurs liés à leur métier et des règles vitales de sécurité associées. Pour les métiers de la propreté, cela s'est traduit également par la distribution de la « mallette de la prévention », support d'animation interactif pour les opérationnels et l'intégration de la « minute sécurité » dans les pratiques de prévention. La diffusion de cette mallette a fait l'objet d'un challenge sécurité entre les agences, récompensant le nombre de visites de chantier, de minutes sécurité et de remontées de situations dangereuses par rapport à l'effectif.

Pour les métiers de la Technologie, un autre défi a été organisé entre les collaborateurs sous forme d'un Escape Game sur la santé sécurité. La journée « Piloter Onet en Prévention » a été l'occasion de remettre un prix aux meilleurs résultats répartis selon trois catégories : opérationnels, managers et sédentaires.

Ce rendez-vous annuel est également animé au sein de nos filiales internationales. Il contribue ainsi efficacement au 3ème axe de la politique en mobilisant tous les collaborateurs sur ce sujet majeur de la prévention.

### *Certification des systèmes de management de la sécurité au travail*

La certification d'entreprise permet également de fédérer les collaborateurs autour d'un engagement en prévention des risques professionnels.

C'est le cas de notre filiale ibérique, qui a obtenu la certification ISO 45001 pour les sociétés Onet Iberia Soluciones, Onet Contigo, Impacto, ainsi que la succursale d'Onet Iberia au Portugal.

Cette certification s'ajoute aux 6 certifications ISO 45001 obtenues en France par Onet Technologies. Les agences Onet en France ont également obtenu ou renouvelé en 2023, 51 certifications MASE et 11 certifications CEFRI, sur les différents métiers Propreté, Sécurité Humaine & Accueil, Logistique, et Technologies, ainsi que la certification ISAGO pour le métier des Services Aéroportuaires.

Ces certificats attestent de l'engagement du Groupe dans une démarche structurée d'amélioration de la sécurité au sein de ses équipes et de sa reconnaissance par des tiers.

## 3.2 FAIRE GRANDIR NOS COLLABORATEURS ET PROPOSER DES PARCOURS DE FORMATION



### 3.2.1 Risques identifiés & Indicateurs Clés de Performance

Le Tableau de Bord ESG regroupant l'ensemble des indicateurs, ainsi que les résultats 2022 et 2023 est disponible en Annexe de la présente DPEF.

Indicateur	Unité	France		Groupe
		2022	2023	2023
<i>Université &amp; Campus Onet : Impact positif de l'Université Onet sur le développement des compétences de nos collaborateurs</i>				
Nombre de diplômés Université Onet	Nb	32	25	
		<b>*2021</b>	<b>*2022</b>	<b>*2022</b>
<i>Gestion des compétences : Risque de perte de compétences techniques et relationnelles de nos collaborateurs générant un frein au développement des activités actuelles et futures</i>				
Heures de formation par salarié	-	4,0	4,9	4,8
Heures de formation	Nb	201 518	238 875	275 899

L'Université et le Campus Onet sont actuellement spécifiques à la France, il n'y a pas encore de programmes comparables dans nos filiales internationales.

Concernant les indicateurs de formation, nous ne sommes actuellement pas en mesure de publier des données fiables pour 2023 à la date de parution de la DPEF en raison des délais de consolidations annuels des données de formation (en avril de l'année N+1).

\*Nous n'avons également pas encore de système de suivi des formations au Brésil qui est donc exclus du périmètre de consolidation groupe.

### 3.2.2 Politique de formation

L'identification des orientations de la formation constitue la première étape de la construction du plan de développement des compétences.

Le plan de développement des compétences recense l'ensemble des actions de formation mises en place par l'employeur pour ses salariés, dont certaines sont obligatoires en application d'une convention internationale ou de dispositions légales et réglementaires (article L 6321-2 du code du travail).

Les orientations générales en matière de formation sont les suivantes :

1<sup>er</sup> Axe : Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs, la prévention des risques et le respect des obligations en matière de formation dans ce domaine.

Tout Directeur d'établissement doit prévoir pour ses salariés une formation pratique et appropriée en matière de « Prévention des Accidents du Travail, d'Hygiène et de Sécurité ».

Ces formations ont pour objet d'instruire le salarié des précautions à prendre pour assurer sa propre sécurité et celle des autres personnes dans leur environnement de travail.

Le « Plan santé au travail » du Ministère du Travail qui couvre la période 2021- 2025 précise le cadre des actions à entreprendre et confirme la priorité donnée à la prévention, à la qualité de vie et aux conditions de travail.

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, une attention particulière est portée sur les risques communs aux différents métiers d'ONET, comme la prévention des risques psycho-sociaux et la prévention du risque routier, associée à une démarche d'écomobilité.

Des plans d'actions, pouvant intégrer des formations, sont également élaborés pour l'accompagnement de démarches sécurité par nos clients dans le cadre de démarches spécifiques de certification type MASE ou CEFRI.

La démarche « Piloter Onet en Prévention » (POP) décrite ci-dessus porte cet engagement de formation.

2<sup>ème</sup> Axe : Accompagner l'évolution des métiers, développer les compétences opérationnelles par la formation en favorisant la construction de parcours professionnels individuels

Dans la continuité des démarches ressources humaines de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), la formation professionnelle continue veille au maintien des capacités des salariés à occuper un emploi au regard de l'évolution des métiers. Les emplois changent du fait de la proposition de nouveaux services, de nouvelles organisations ou de nouvelles technologies.

La formation professionnelle est une modalité d'accompagnement des collaborateurs par l'acquisition de nouvelles compétences. L'entreprise pourra s'appuyer dans cette démarche sur les observatoires des métiers mis en place par certaines branches professionnelles.

Les plans de développement des compétences proposent des parcours d'acquisition de nouvelles compétences opérationnelles pour les nouveaux embauchés et des parcours d'actualisation et de développement des compétences pour les salariés déjà expérimentés. De plus, l'intervention de nos collaborateurs chez nos clients, plus particulièrement ceux qui travaillent dans des secteurs spécifiques (agroalimentaire, hospitalier, prestations intégrées dans la logistique, ...), demande des compétences de plus en plus pointues.

Pour les salariés en difficulté avec la langue française des stages « maîtrise des écrits professionnels / Alphabétisation » en intra ou interentreprises pourront être organisés. La formation CLEA propose à chaque salarié une certification des compétences de base nécessaires pour exercer une activité professionnelle. Ces actions sont inscrites dans les engagements développement responsable ONET pour favoriser l'intégration sociale.

L'accès à la qualification professionnelle est favorisé par la programmation et la réalisation d'actions de formation certifiantes de branches professionnelles (CQP, Certificats de Qualifications Professionnelles, ou TFP, Titre à Finalité Professionnelle)

3eme Axe : Consolider les compétences managériales et commerciales pour accompagner le déploiement des orientations stratégiques.

L'entreprise attache une grande importance à la qualité de ses relations humaines (individuelles et collectives) et à la qualité de vie au travail.

Il nous faut partager une vision commune du management que nous voulons incarner. Afin de pouvoir mettre en œuvre cette volonté, il nous a semblé important de : réaffirmer le modèle managérial d'Onet en lien avec les axes du plan stratégique ; clarifier les comportements, postures, engagements que doivent prendre les managers de l'entreprise ; renforcer encore plus la culture commune ; poser les bases du déploiement de l'appropriation de cette empreinte par les autres managers.

Cet axe de consolidation des compétences managériales et commerciales regroupe différentes sessions de formation de l'Université Onet :

- le cursus « nouveau manager »,
- les cursus « manager de proximité » et « manager un centre de responsabilité »,
- la filière de formation pour les commerciaux.

### 3.2.3 Principales actions

Le premier axe de la politique de formation reprend les priorités énoncées au chapitre 3.1 afin d'améliorer la culture sécurité des collaborateurs. *Le développement des compétences opérationnelles par la formation en favorisant la construction de parcours professionnels individuels.*

L'année 2023, au-delà de la refonte de l'ensemble des procédures internes en matière de gestion de la formation, a été marquée par la digitalisation complète du catalogue formation Groupe et sa publication en ligne sur Blue Campus. Par ailleurs, le développement de synergies commerciales entre les besoins du Groupe et Onet Technologies Formation ont été réalisées afin de mieux anticiper les futurs besoins.

### *L'Université Onet*

L'Université a pour mission de développer les compétences de tous nos salariés, de l'agent au manager, de faire grandir nos managers et développer leur leadership dans le respect de nos engagements RSE. En matière de digitalisation, les modules Onet Learn à l'attention des agents ont été développés sur de nouvelles thématiques telles que des modes opératoires et des parcours d'intégration (« Mes premiers pas »). Pour l'encadrement, les parcours d'intégration ont été développés dans la plateforme Blue Campus



**Des solutions digitales pour nos personnels œuvrant**

- Une application mobile Onet Learn
- Des modules de formation en Elearning
- Création de tutos



**Des cursus certifiant pour nos Managers**

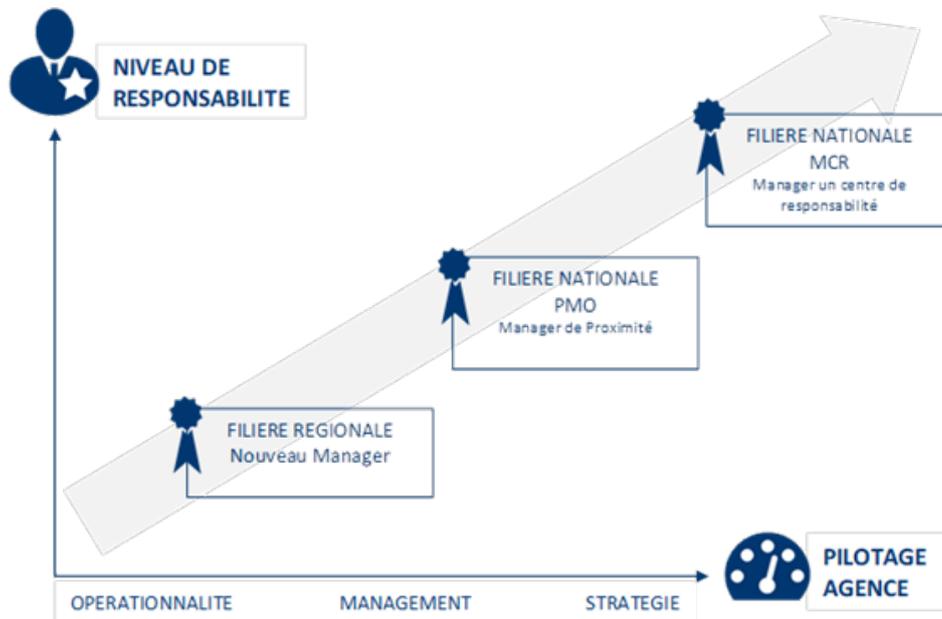
- Cursus « nouveau manager » (1er pas du manager)
- Cursus « Manager de Proximité »
- Cursus « Manager un centre de Responsabilité »
- Un modèle managérial réaffirmé



**Nos commerciaux**

- Formation modulaire par blocs de compétences
- Un parcours certifiant

Afin d'accompagner les collaborateurs dans une progression de carrière, des cursus certifiants et adaptés continuent d'être proposés au sein de l'Université Onet.



### Le cursus « nouveau manager »

Ce cursus a pour but de développer les compétences des managers opérationnels. Ainsi, l'Université Onet permet aux chefs d'équipe ou agents de maîtrise en région de compléter leurs formations, avec l'appui de leurs directions régionales. Ce dispositif permet d'accompagner la prise de fonction et la prise de conscience de la dimension du rôle de manager, en intégrant un suivi individualisé. Ce cursus est associé à un dispositif de certification (CSP « nouveau manager »).

### Le cursus « manager de proximité »

Réalisé avec le CESI d'Aix en Provence (Titre RNCP Niveau 5 ; niveau Bac+2), ce parcours a pour objectif de développer la légitimité du manager de proximité et la performance de son équipe. En fin de cursus, les participants soutiennent leur mémoire devant un jury dont la présidence est assurée par des représentants d'entreprises extérieures.

### Le cursus « manager un centre de responsabilité »

Réalisé avec l'IFG, l'Université de Corse et l'INSEEC U (Titre RNCP Niveau 7 ; niveau bac +4/5), ce parcours a pour objectif de piloter la performance de son unité et s'adresse au responsable d'unité ou en passe de le devenir (chef d'agence, ...). En fin de cycle, les collaborateurs soutiennent leur plan de progrès devant un jury, composé des membres du comité de formation et des représentants de l'IFG-INSEEC U, dont le Directeur des programmes.

## 3.3 RENFORCER NOS DISPOSITIFS PERMETTANT D’ETRE A L’ECOUTE DE NOS COLLABORATEURS

### 3.3.1 Risques identifiés & Indicateurs Clés de Performance

Le Tableau de Bord ESG regroupant l’ensemble des indicateurs, ainsi que les résultats 2022 et 2023 est disponible en Annexe de la présente DPEF.

Indicateur	Unité	France		Groupe
		2022	2023	2023
Climat social : Risque de dégradation de nos prestations générée par une hausse des mouvements sociaux, grèves et autres tensions sociales				
Cotisations patronale versée en protection sociale	k€	14 824	15 594	-

Pour cette première année de collecte de données sur nos filiales internationales, certains indicateurs ne sont pas disponibles sur le périmètre de consolidation Groupe.

### 3.3.2 Principales actions

#### *Ligne d’écoute psychologique*

Depuis 2009, Onet a mis en place en France une permanence téléphonique, outil de prévention visant l’amélioration de la Qualité de Vie au Travail de ses collaborateurs, assurée par un cabinet de psychologie au travail externe. Cette ligne a pour objectif de :

- bénéficier d’une écoute neutre et bienveillante face à une problématique perçue,
- d’acquérir des outils de résolution,
- de bénéficier d’un accompagnement personnalisé.

Les appels au numéro vert peuvent également permettre de mettre en lumière des situations d’exposition collective et d’alerter le management. Au-delà de ce soutien, un plan de formation à la prévention des RPS est déployé au sein du Groupe depuis plusieurs années. Après les métiers de la Propreté, les métiers de la Sécurité humaine et électronique, de la Technologie, les métiers de l’Aéroportuaire ont été formés en 2023. Ces formations à la prévention des RPS ont été également débuté fin 2023 et se poursuivront début 2024 pour les activités de Logistique et les Supports centralisés.

#### *Dispositifs d’accompagnement social*

Les entreprises ont un vrai rôle à jouer dans l’accompagnement social de leurs salariés, en cas de difficulté. En effet, les situations de fragilités rencontrées par les salariés peuvent impacter leur vie professionnelle et la bonne marche de l’entreprise. Ainsi, Onet a mis en place des actions concrètes en accompagnant ses salariés sur les thèmes suivants :

Sur les filiales françaises :

### **Aide au logement :**

Onet, via un service dédié, accompagne ses salariés dans l'accès au logement en leur proposant une offre de services adaptée aux problématiques de chacun. Ce qui favorise la mobilité résidentielle et professionnelle, en collaboration avec Action Logement. Cet accompagnement a permis de dispenser à nos salariés, en 2023 plus de 900 aides et services divers (accès à un logement pérenne, prêt accession, prêt travaux, aides mobili-jeune) et en cumul plus de 2 900 depuis 3 ans.

### **Action sociale :**

Dans un objectif de prévention et d'accompagnement, Onet a souhaité pouvoir apporter une aide opérationnelle et concrète aux salariés qui pouvaient se retrouver confrontés à des difficultés et a décidé de mettre en place un réseau d'assistantes sociales.

Ce service peut accompagner le salarié dans de nombreux domaines : accès aux droits (retraite, allocations familiales ...), famille (naissance, décès, séparation ...), accompagnement budgétaire (surendettement, aide à la gestion...).

A l'international :

Lancée en 2019, Onet Club est la plateforme créée par Onet Brasil pour promouvoir, encourager et faciliter l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle continue de ses salariés. En offrant des réductions sur l'inscription et les frais mensuels de l'école primaire aux cours universitaires et aux masters en commerce, stratégie et entrepreneuriat, Onet Centro favorise l'élargissement des connaissances et la promotion de la formation.

## *Equilibre vie professionnelle/ vie personnelle*

### **Le travail en journée et/ou en continu pour les métiers de la propreté**

Généralement, les prestations de propreté sont réalisées sur des horaires dits décalés ou en discontinue dans la journée, c'est-à-dire en fin de journée et/ou très tôt le matin. Cela ne favorise pas l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale pour les agents de propreté. C'est pour cette raison qu'Onet promeut auprès de ses clients le travail en journée et/ou en continu.

Le travail en journée consiste à réaliser le nettoyage au maximum sur des créneaux horaires communs avec l'usage des locaux de nos clients. Les prestations de propreté réalisées en journée, et non fragmentées offrent de multiples avantages aux différentes parties prenantes :

Pour nos salariés, cette organisation du travail continue permet de réaliser l'intervention durant les heures ouvrées traditionnelles donc compatibles avec les horaires des transports en commun, l'ouverture des crèches et des écoles. C'est aussi une réelle amélioration de la qualité de vie pour ces salariés car cela permet de créer du lien. Les échanges viennent enrichir leur environnement de travail rendant ainsi les missions plus valorisantes et mieux reconnues. Dans certains cas, cela permet aussi de déployer d'autres prestations associées et donc d'augmenter leur mensualisation.

Pour nos clients et les usagers, le travail en journée donne une meilleure visibilité sur la prestation effectuée, avec un suivi et un retour optimal de la prestation en temps réel. Cela engendre de la satisfaction auprès des clients car les agents s'adaptent aux besoins et au fonctionnement des utilisateurs finaux et traitent rapidement les incidents. Une meilleure visibilité de la prestation effectuée est également rassurante pour les usagers. Dans certains cas, il est aussi constaté une baisse de la consommation d'énergie (chauffage, éclairage) puisque les agents de propreté interviennent sur la même plage horaire que les occupants d'un site.

### **Le travail à distance**

Depuis la sortie de la crise COVID, une forme hybride et flexible du travail mêlant présentiel et travail à distance pour certaines entités du Groupe (Main sécurité, GIE Assistance services, Prodim, Onet Accueil) a été mise en œuvre. L'objectif est de rechercher un meilleur équilibre des temps de vie notamment pour nos collaborateurs dont les temps de trajets sont importants. Cela s'inscrit également dans un objectif environnemental visant à réduire notre empreinte Carbone.

Ces dispositifs font l'objet d'accords d'entreprises et sont accompagnés de la remise d'un guide pour délivrer des conseils et bonnes pratiques dans la mise en œuvre (disponible sur le Portail Intranet et remis à l'embauche).

### **Le droit à la déconnexion**

L'évolution des modes de travail (distanciel) et l'accélération de la digitalisation engendrent aussi la nécessité du respect du droit du salarié à ne pas se trouver contraint de traiter des informations qui lui seraient transmises par voie électronique par son employeur en dehors de ses heures de travail. Ce droit est rappelé et précisé dans le règlement d'utilisation des Ressources informatiques Onet, remis à l'embauche et disponible sur l'intranet.

## 3.4 RENFORCER NOS ACTIONS SUR TOUS LES PUBLICS POUR DEVELOPPER L'INCLUSION



### 3.4.1 Indicateurs Clés de Performance

Le Tableau de Bord ESG regroupant l'ensemble des indicateurs, ainsi que les résultats 2022 et 2023 est disponible en Annexe de la présente DPEF.

Indicateur	Unité	France		Groupe
		2022	2023	2023
Politique volontariste Diversité & inclusion : <i>Impact positif de nos politiques et actions d'inclusion et diversité sur nos collaborateurs</i>				
Part de Femmes en position de Top Management	%			57
Part de Femmes Managers	%	28	28,8	30,1
Part de Travailleurs Handicapés	%	5,7	5,8	5,4

La part de Femmes en position de Top Management fait référence au comité exécutif qui supervise l'ensemble du Groupe. De ce fait, il n'est donné que pour le périmètre Groupe. Depuis de nombreuses années, nous avons à cœur de promouvoir la diversité au sein de notre Groupe. L'engagement d'Onet en faveur de l'inclusion est historique : le Groupe est signataire de la Charte de la Diversité depuis 2006, engagement renouvelé en 2023.

### 3.4.2 Politique Inclusion

Depuis de nombreuses années, nous avons à cœur de promouvoir la diversité au sein de notre Groupe. L'engagement d'Onet en faveur de l'inclusion est historique : le Groupe est signataire de la Charte de la Diversité depuis 2006, engagement renouvelé en 2023.

#### NOTRE AMBITION

À travers cette politique, Onet rappelle son engagement de devenir une entreprise qui impacte positivement la Société. L'ambition est de créer les conditions d'une organisation inclusive en agissant sur la sensibilisation et l'employabilité de ses collaborateurs. Nous promovons la diversité et nous luttons contre les discriminations dans chacune des actions de management.

Les profils prioritaires de nos actions : personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, personnes issues des quartiers défavorisés, jeunes, seniors, personnes sans qualification.

Notre engagement : porter notre ambition de diversité et d'inclusion en France et à l'International

La compréhension des enjeux de l'inclusion est la première étape d'un déploiement efficace de notre politique, en cohérence avec le Code d'Ethique et les valeurs du Groupe :

- Instaurer une communication régulière /permanente afin de lutter contre les préjugés, lever les tabous et libérer la parole.
- Sensibiliser et échanger les bonnes pratiques en s'appuyant sur le réseau des Référents Inclusion : collaborateurs de proximité et volontaires destinés à accompagner les publics visés
- Construire des actions de formation basées sur des supports adaptés.

2ème Axe : Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations dans chacun de nos actes de management.

En cohérence avec les actions déjà menées en faveur des personnes en situation de handicap, nous poursuivons le déploiement de notre politique sur les autres publics de la diversité :

- Recruter en privilégiant les compétences au-delà des différences et en incarnant nos valeurs inclusives,
- Accompagner l'intégration en organisant le tutorat, la formation,
- Favoriser la montée en compétences afin de fidéliser et maintenir leur employabilité.

3ème Axe : Affirmer nos valeurs inclusives dans les territoires.

Il s'agit pour Onet de concrétiser, mesurer et prouver l'impact de nos actions en local au travers des axes économique (création d'emplois directs ou indirects) et sociétal (cohésion sociale, diversité...) :

- Déployer une politique d'achats responsables avec l'utilisation de «la plateforme de l'Inclusion »,
- Créer des partenariats au sein du secteur de l'Economie sociale et solidaire et du tissu associatif d'insertion,
- Développer notre offre socialement responsable auprès de nos clients et donneurs d'ordre (offres dédiées et suivi de clauses sociales).

4ème Axe : Evaluer et mesurer notre politique Inclusion

Il est nécessaire de développer des indicateurs permettant de mesurer la durabilité des actions d'inclusion :

- Définir des indicateurs de diversité,
- Piloter la performance en matière d'inclusion,
- Partager les progrès réalisés sur cet enjeu majeur.

### 3.4.3 Principales actions

Dans le cadre des deux premiers axes de la politique inclusion, ces actions ont pour objectif de communiquer, sensibiliser, promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations.

En 2023, nos actions clés se sont poursuivies principalement sur nos cibles prioritaires :

- Les personnes en situation de handicap

- Les publics éloignés de l'emploi
- L'égalité femme-homme

### *Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations.*

#### **Le Handicap**

Nous nous engageons à inclure les personnes en situation de handicap dans tous les métiers et les postes d'Onet, nous suivons et favorisons leurs évolutions de carrière en développant leurs compétences. Nous agissons pour lever les tabous et libérer la parole sur le sujet du handicap et recréer de la confiance. En France, en 2023 s'est poursuivie l'animation du réseau de 35 référents inclusion. Véritable relais de la politique handicap, le référent Inclusion accompagne les collaborateurs dans leurs démarches de reconnaissance du handicap et les managers pour des éventuels aménagements de poste. Ce réseau est animé via des webinaires trimestriels au cours desquels des informations réglementaires sont abordées ainsi que des cas pratiques et des conférences inspirantes.

Afin d'améliorer la connaissance du sujet et la capacité d'agir au niveau des managers et des personnes en charge du recrutement, des modules de sensibilisation sur le Handicap ont été créés cette année. Pour les métiers d'Accueil et de Sécurité, un module complémentaire « accueil d'une personne en situation de handicap » a été mis à disposition des équipes opérationnelles. Ce module sera ensuite déployé aux métiers de la Propreté.

Pour l'ensemble des salariés, une communication régulière est réalisée via les bulletins de salaires, les newsletters RSE ou mails dédiés. En complément, tout nouveau salarié entrant dans le groupe se voit remettre lors de son embauche un flyer d'informations « handicap » et « logement ».

Dans l'objectif de faciliter le recrutement de personnes en situation de handicap, des partenariats sont noués avec Pôle emploi et l'APF.

Le partenariat mis en place fin 2022 avec CHEOPS (réseau CAP EMPLOI) a permis d'établir au niveau régional les mises en contact entre interlocuteurs Onet et les structures de CHEOPS dans l'objectif d'une meilleure efficacité.

Enfin Onet a participé au salon « Hello Handicap » pour faire connaître les différentes possibilités de missions ou de postes accessibles aux personnes en situation de handicap au sein du Groupe.

En Espagne, Onet Contigo est une entreprise de services dont l'objectif est l'intégration professionnelle des personnes handicapées, quel que soit le handicap, physique, sensoriel, ou mental. Sa mission est de favoriser leur insertion par un travail adapté à leurs profils et à leurs besoins. En 2023, cette structure comptait 42 salariés.

#### **Public éloigné de l'emploi**

Onet privilégie la création d'emplois directs et indirects, en favorisant le recrutement et l'insertion dans chacun des bassins d'emplois locaux. Cette politique volontariste se traduit par des actions concrètes, notamment en France par l'engagement du Groupe au sein des GEIQ PROPLETE. Ce dispositif permet le recrutement tout au long de l'année de personnes éloignées de l'emploi en leur proposant des parcours qualifiants de 6 à 12 mois. Nos managers s'investissent régulièrement dans le pilotage de ces structures.

En 2023, 944 parcours d'insertion (+ 29% par rapport à 2022) et de qualification ont été réalisés via 165 855 heures de mises à disposition sur nos agences de propreté implantées en France.

<b>Effectifs des personnes en insertion mises à disposition par les GEIQ Propreté en 2023</b>		
Nombre d'alternants mis à disposition dans l'année		<b>944</b>
Embauches en contrat d'alternance durant l'année		<b>596</b>
Répartition par typologie des personnes embauchées durant l'année 2023	%	Nombre d'embauches correspondantes
Personnes éloignées du marché du travail (>1an)	39%	<b>232</b>
Bénéficiaires des minimas sociaux	22%	<b>131</b>
Personnes en situation de handicap	7%	<b>40</b>
Bénéficiaires issus de quartiers ou zones prioritaires	28%	<b>168</b>
Femmes	41%	<b>244</b>
Séniors (45 ans et plus)	26%	<b>156</b>
Jeunes sans qualification (Moins de 26 ans)	19%	<b>115</b>

### **Egalité Femme-Homme**

Nous avons la conviction que la diversité et l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes constituent des leviers d'efficacité, de cohésion sociale, sources de progrès pour les entreprises. Au niveau Groupe, nos effectifs comptent 61% de femmes, mais cette répartition est très variable en fonction des métiers et des territoires.

Nous promovons la place des femmes à tous les niveaux de la hiérarchie en développant leurs compétences et en favorisant la promotion interne. En 2023, la part de femme managers est de 30% (Groupe) et la part de femmes en position de top management est de 57%.

En France, chaque année, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent publier la note de leur index égalité professionnelle. Une note établie sur 100 points, calculée à partir de 4 à 5 indicateurs (écart de rémunération femme-homme, écart de répartition des augmentations individuelles, écart de répartition des promotions, nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité, nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations). Les sociétés ayant obtenu une note à l'index égalité professionnelle inférieure à 85, négocient et publient leurs objectifs de progression pour chacun des indicateurs de l'index dont la note maximale n'a pas été atteinte.

En 2023, la note des entités française assujetties à cet index est de 88.3. Ce résultat est en progression par rapport à 2022 et, est supérieur à la moyenne nationale de 88 (cf. site grouponet.com).

Au Brésil, nous travaillons à l'embauche de femmes victimes de violence domestique en collaboration avec l'Institut Maria da Penha qui vise à contribuer et à renforcer les mécanismes permettant de réduire et prévenir la violence domestique et familiale à l'égard des femmes. Ce partenariat renforce notre objectif de rendre le monde plus sûr pour tous. Actuellement, 12 femmes victimes de violence conjugale et familiale sont embauchées et actives au sein de nos équipes.

En Espagne, le Plan d'Égalité est une initiative visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes sur le lieu de travail. Il est piloté par un Référent Plan de Igualdad nommé dans l'entreprise. Le plan tri-annuel, est ensuite construit autour de domaines d'actions : accès à l'emploi, classification professionnelle, formation, promotion, et conditions de travail, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations entre les genres.

### *Achats socialement responsables*

**Le troisième axe de notre politique** s'est illustré en 2023 par la mise en œuvre d'une politique d'achats mettant en valeurs les achats socialement responsables.

Le Groupe travaille depuis plusieurs années avec des partenaires qui partagent nos valeurs inclusives comme l'association APF France Handicap ou d'autres encore, en particulier sur les projets ou de recyclage de déchets (Elise), de reconditionnement ou de gestion de fin de vie des équipements électroniques (Olinn).

Pour accélérer le recours aux fournisseurs inclusifs (entreprises sociales et inclusives relevant du champ de l'Économie Sociales & Solidaires), Onet a mis en place fin 2023 une communication interne importante pour promouvoir la plateforme gouvernementale « Le marché de l'inclusion ». Cet outil de sourcing permet de connaître l'ensemble des fournisseurs labellisés Handicap (EA & ESAT), et labellisés Insertion par l'activité économique (IAE).



# 4 Nos engagements pour la planète

Réduisons l'impact de nos activités et développons des solutions contribuant directement à la préservation de la planète

## 4.1 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

### Notre ambition pour 2030

Proposer des solutions pour contribuer à restaurer et retrouver un équilibre au sein d'écosystèmes perturbés, pour tous les êtres vivants, et assurer aux générations futures un environnement sain, sûr et fiable.

#### 1<sup>er</sup> Axe : Agir sur notre empreinte carbone, pour passer de la sobriété à la décarbonation.

Onet, grâce à la mesure de son empreinte carbone, déploie son Plan de sobriété articulé sur les axes suivants :

- Mobilité : réduire les déplacements de nos collaborateurs, développer la mobilité douce et poursuivre l'optimisation et la décarbonation de notre parc véhicules.
- Bâtiment : réduire nos consommations d'électricité et de gaz, en sensibilisant les collaborateurs à l'amélioration des usages et en déployant des solutions d'efficacité énergétique dans nos bâtiments et chez nos clients.
- Numérique : œuvrer à la sobriété numérique des collaborateurs et privilégier des infrastructures moins énergivores.

#### 2<sup>ème</sup> Axe : Préserver la biodiversité et les écosystèmes.

En cohérence avec nos valeurs, nous contribuons à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes au travers d'actions sur nos ressources :

- Réduire à la source nos déchets et la pollution plastique, afin que l'ensemble de nos parties prenantes améliorent leurs usages.
- Valoriser nos déchets, au travers l'uniformisation de la gestion des flux de déchets et le développement de solutions Groupe pour faciliter la collecte des déchets spécifiques.
- Préserver l'eau, en réduisant nos consommations et en contribuant à la réduction de sa pollution.

#### 3<sup>ème</sup> Axe : Effectuer nos achats dans une logique de durabilité.

Les achats représentent un levier important pour réduire notre impact, nous agissons par conséquent à :

- Intégrer les critères RSE dans notre processus achats.
- En partenariat avec nos fournisseurs, définir et suivre des plans d'actions sur nos catégories d'achats stratégiques.
- Travailler avec nos fournisseurs en respectant les principes éthiques du Groupe.

Les projets environnementaux sont validés au plus haut niveau de la direction d’Onet et sont ensuite déployés avec un double pilotage, hiérarchique d’une part pour accélérer la mise en place et collaboratif d’autre part, pour mieux fédérer les collaborateurs. Ce pilotage est mis en place depuis 2015 en France.

En 2023, les filiales internationales se sont, à leur tour, appropriées les feuilles de routes du plan stratégique du Groupe et ont travaillé sur des politiques et programmes déclinant ces orientations dans leur contexte local, notamment l’axe Planet de la feuille de route, afin de pouvoir piloter leurs stratégies sur ces différents volets.

## 4.2 AGIR POUR REDUIRE L’EMPREINTE CARBONE DE NOS ACTIVITES



### 4.2.1 Risques identifiés & Indicateurs Clés de Performance

Le Tableau de Bord ESG regroupant l’ensemble des indicateurs de la DPEF, ainsi que les résultats 2022 et 2023 est disponible en Annexe de la présente DPEF.

Indicateur	Unité	France		Groupe	
		2022	2023	2022	2023
<b>Performance climatique du Groupe : <i>Risque de perte de contrats et/ou malus clients liées à de mauvaises performances climatique</i></b>					
Emissions GES Scope 1	TeCO2	17 996	17 753	28 814	24 866
Emissions GES Scope 2	TeCO2	324	302	340	318
Part de consommation d’électricité renouvelables	%	29,9	29,6	31,4	31,1
<b>Mobilité de nos collaborateurs : <i>Impact négatif sur notre bilan carbone des déplacements professionnels et domicile-travail de nos collaborateurs dans le cadre de nos prestations</i></b>					
Emissions GES Scope 3	TeCO2	45 646	42 976	-	-
Déplacement Domicile - Travail	TeCO2	45 130	42 581	-	-
Déplacements Professionnels	TeCO2	516	396	-	-
Part de véhicules 100% électrique	%	-	4,4	-	4,3

En France, nous avons réduit de 1,31% nos émissions GES scope 1 versus 2022 en raison de nos progrès en termes d’installation de bornes de recharges électrique en agences et électrification de notre parc véhicule.

Des actions sur la réduction de consommation de carburant en retravaillant sur l’organisation des déplacements de nos collaborateurs sont en cours sur 2024. Sur le périmètre consolidé, Onet a réduit le scope 1 de 13.5% principalement en raison d’une perte de chantier sur Onet Iberia.

Les émissions sur le Scope 2 Groupe, ont baissé de 6,4% grâce à la campagne de sensibilisation importante de réduction des consommations électriques sur nos sites de plus de 1000 m2.

Les émissions du Scope 3 liées à la mobilité de nos collaborateurs en France ont baissé de 4.3% entre 2022 et 2023. En termes de recrutement, nous tendons à embaucher les collaborateurs plus près de chez eux ou à les rapprocher de leur domicile lorsque c'est possible. De plus, les émissions liées aux déplacements professionnels ont diminué en raison d'une diminution des trajets parcourue en avion, au profit du train.

En raison de l'intégration d'un nouvel outil de suivi de notre parc véhicule en 2023, nous ne sommes pas en mesure de recenser la part de véhicules 100% électrique au 31 décembre 2022. Nous ne publions alors que le pourcentage pour 2023.

### 4.2.2 Politique Environnementale

Les actions décrites ci -après contribuent aux axes de la politique environnementale décrite en 4.1 :

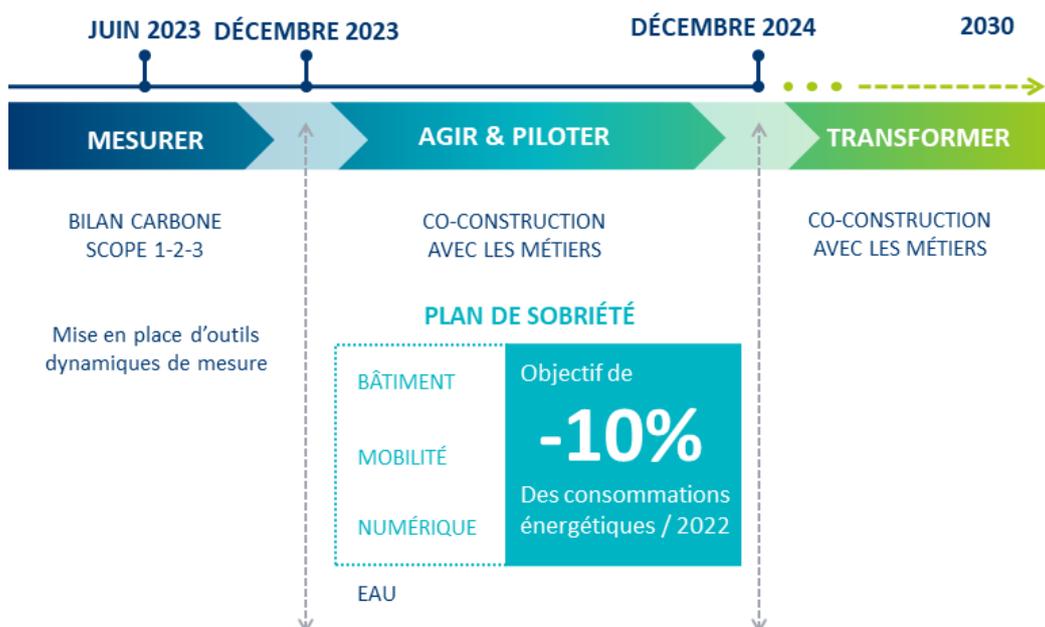
- Agir sur notre empreinte carbone, pour passer de la sobriété à la décarbonation
- Effectuer nos achats dans une logique de durabilité

### 4.2.3 Principales actions

#### Définir notre trajectoire carbone

La mise en place de nos outils de mesure est la première phase de notre trajectoire carbone dont les 3 phases sont les suivantes :

- Phase 1 : Mesurer
- Phase 2 : Agir et piloter
- Phase 3 : Transformer



Seules les phases 1 et 2 concernant l'exercice 2023 et la planification de l'année 2024 sont décrites ci-après.

### **Phase 1 : MESURER NOS EMISSIONS POUR MIEUX AGIR**

La mesure automatisée de nos émissions de CO2 est la première étape indispensable au suivi de notre trajectoire carbone afin de pouvoir suivre l'impact de nos plans d'actions. Jusqu'à cette année, nous réalisons les bilans Carbone réglementaires sur le périmètre France tous les 4 ans, manuellement. A partir de septembre 2023, une plateforme de collecte des données environnementales adaptée à notre système d'informations a été élaborée en interne afin de pouvoir également publier les résultats de l'international. Ces travaux d'automatisation se poursuivront en 2024.

Les actions significatives de mesure mises en place sur nos différents pays sont les suivantes :

#### **En France :**

Nous mettons en place des outils dynamiques de management énergétique, comme le suivi de nos consommations électriques dans nos bâtiments pour piloter nos émissions. En 2023, nous avons mis en place l'outil sur les sites de plus de 1000 m<sup>2</sup> et le déploiement va se poursuivre sur 2024 sur l'ensemble des sites sous contrat énergétique.

Onet réalise des bilans Carbone depuis 2012 sur les scopes 1 et 2 pour nos sociétés françaises soumises à l'obligation réglementaire des bilan BEGES de l'ADEME. Avant 2023, ces sociétés représentaient 82% du périmètre France.

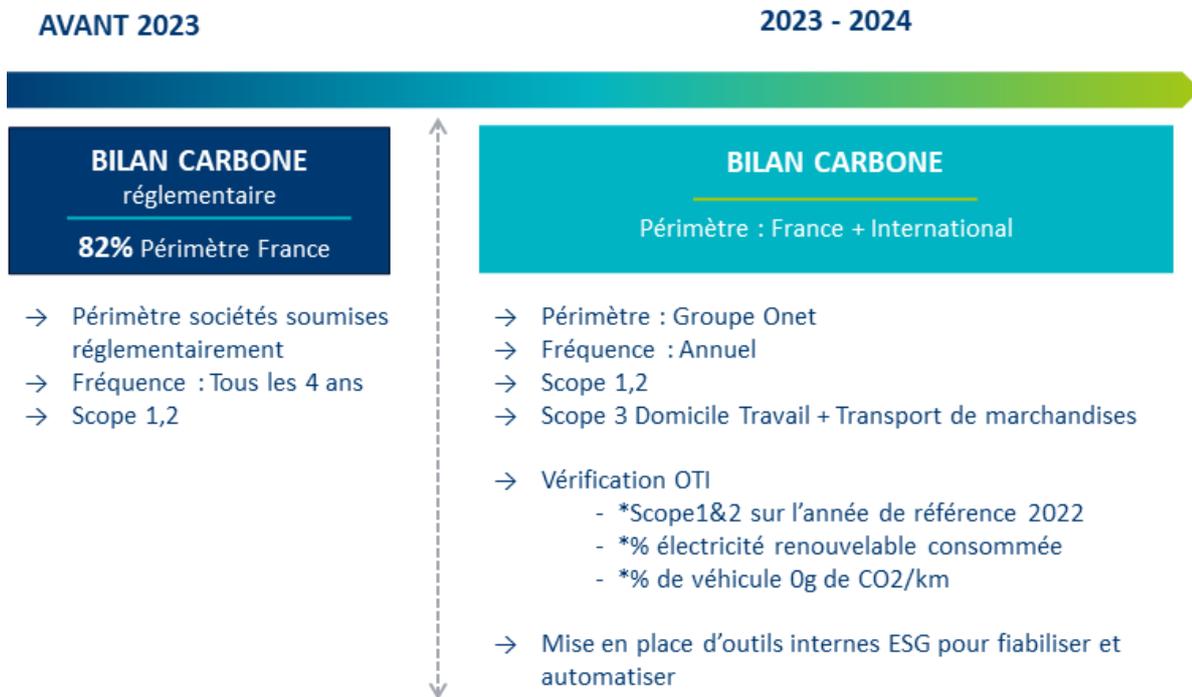
En 2023, nous avons prioriser l'automatisation du calcul des scopes 1 et 2, l'intégration de nos émissions GES à l'international, ainsi que le calcul des émissions scope 3 liées aux déplacements domicile-travail et déplacements professionnels en France qui représentent plus de 70% de notre inventaire carbone (hors achat). Les émissions scope 3 liées aux achats et immobilisations sont en cours d'étude en 2024.

**Onet Iberia** : Onet Iberia est inscrit au registre des projets d'empreinte carbone, de compensation et d'absorption auprès du ministère de la transition écologique (MITECO) espagnol et a obtenu le label «Calculo» pour les années 2020 et 2021. Ce label a été obtenu en faisant le calcul de nos émissions sur le scope 1, 2 et 3. Ces calculs ont été audités et vérifiés par une société de certification externe, EQA, ce qui nous a permis d'obtenir la certification ISO 14064.

**Onet Luxembourg** : Nous préparons la mise en place d'un bilan carbone de la filiale fin 2023 à réaliser en 2024 en coopération avec l'IMS avec définition d'un plan d'actions pour diminuer l'impact CO2 de la filiale.

**Onet Brésil** : Nous avons calculé les émissions de GES de nos activités aux Brésil pour la première fois en 2023 afin de satisfaire aux exigences de la DPEF.

En synthèse :



### Phase 2 : Agir et piloter, mettre en œuvre le plan de sobriété

Onet a lancé en juin 2023 son plan de sobriété afin de réduire son empreinte et contribuer ainsi à la lutte contre le changement climatique. Le plan de sobriété Onet correspond à l'ensemble des mesures mises en œuvre pour permettre de réduire ses consommations énergétiques en interne et également d'accompagner ses propres clients dans leurs propres démarches de sobriété.

Le périmètre du plan de sobriété concerne la France et l'international et il est composé de 4 axes :

- Mobilité
- Bâtiment
- Numérique
- Eau

Sur les axes Mobilité, Bâtiment et Numérique, l'objectif quantitatif est à fin 2024, d'avoir réduit de 10% chacune de nos consommations énergétiques (électricité, gaz et carburant) par rapport à 2022.

Sur la partie eau, l'objectif est qualitatif et consiste à réaliser un état des lieux des principales consommations du groupe Onet, d'identifier des pistes pour mieux mesurer les consommations chez nos clients, et de développer des solutions pour optimiser nos consommations.

Le plan de sobriété est piloté en central par la Direction Développement Responsable et nous avons défini des coordinateurs par métier et à l'international afin que la démarche soit animée dans l'ensemble du groupe.

En France, nous avons construit sur le dernier trimestre 2023 un système de reporting interne pour permettre le pilotage à chaque niveau organisationnel de l'entreprise.

## *Plan de Sobriété : Axe Mobilité*

### *a) Flotte automobile*

- **Poursuivre la diversification du parc de véhicules**

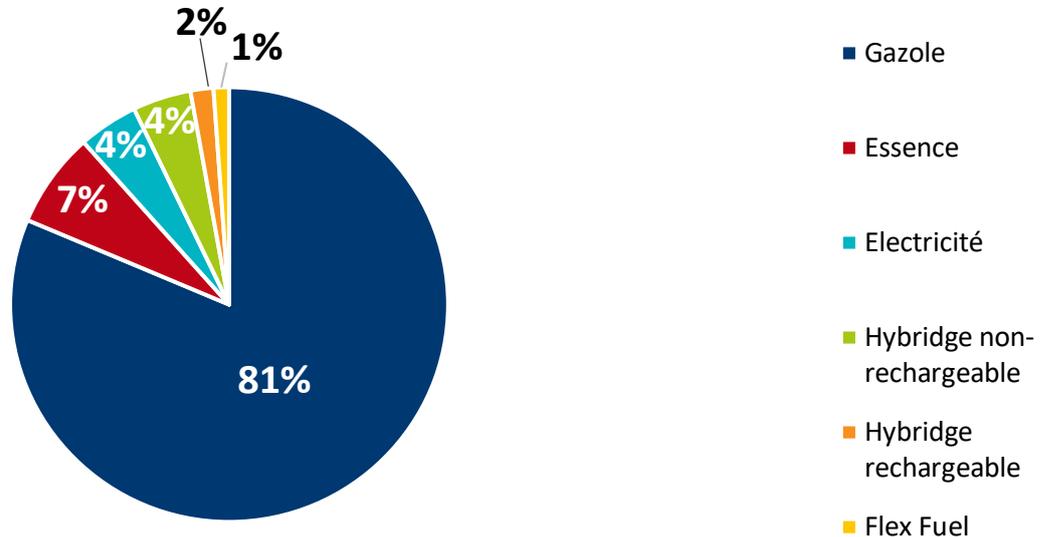
Nous sommes engagés depuis 2019 dans la transition énergétique de notre flotte de véhicules. En 2019, le parc était quasiment à 100% diesel, notre enjeu principal a été de diversifier notre parc vers des véhicules moins polluants que le diesel.

En France, ONET dispose d'un parc de 3846 véhicules en location longue durée avec 72,5% de la flotte en véhicule utilitaires et 27,5% en véhicules de fonction.

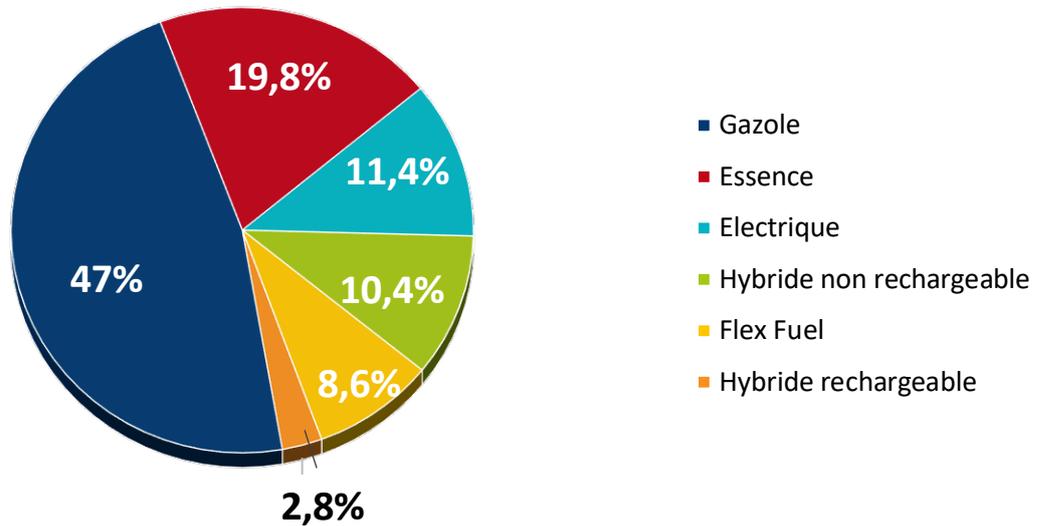
L'année 2023 a été marquée par la mise en place du Fleeter FATEC, choix structurant pour optimiser le suivi de notre flotte et par conséquent, le suivi de la transition énergétique de notre parc. Avec la mise en place de l'outil de suivi de flotte, nous avons mis en place un questionnaire automatisé permettant au conducteur de choisir le véhicule adapté à son usage. Cette année nous avons renouvelé 13,2% de la flotte, soit plus de 500 véhicules.

Sur les véhicules renouvelés, nous sommes passés à près d'un tiers de véhicule renouvelés avec des véhicules moins émissifs que les thermiques à essence ou diesel.

**Répartition du Parc véhicule par type d'énergie (France 2023)**



**Répartition des renouvellements de véhicule par type d'énergie (France 2023)**



Dans nos filiales internationales, la production nationale d'énergie électrique n'étant pas toujours similaire ou aussi décarbonée qu'en France, les choix des énergies peuvent différer pour s'adapter. Par exemple au Brésil, en l'absence d'infrastructure de mobilité électrique, la stratégie est de déployer les véhicules éthanol plutôt qu'électrique.

- **Poursuivre l'électrification du parc en termes de bornes de recharge**

En France en 2023, nous avons poursuivi le déploiement de nos bornes de recharge pour pouvoir accélérer la transition vers les véhicules 100% électriques. Onet a développé à partir de mi-2022 un partenariat avec l'installateur ZE WATT pour une solution globale permettant l'installation de bornes en agences mais également aux domiciles des collaborateurs répondant aux critères techniques. La solution permet une supervision nationale avec une assistance 7/7 et 24/24 à distance ainsi que le suivi de l'ensemble de nos consommations électriques. A fin 2023, nous avons doublé nos points de charge par rapport à 2022 dans nos agences.

A l'international, également, le déploiement des bornes accompagne celui des véhicules propres. La prise de nouveaux locaux, comme au Luxembourg est l'occasion d'installer ces infrastructures.

### *b) Ecomobilité*

Onet est engagé dans une politique d'écomobilité forte afin de contribuer à réduire ses impacts sur l'environnement en favorisant les modes de déplacements alternatifs et doux, comme le vélo et la marche à pied, les transports en commun et ceux émettant moins de polluants responsables du réchauffement climatique.

- **Déplacements domicile-travail**

En 2023, Onet a mis en place des référents régionaux mobilité et a priorisé la mise en œuvre de plans de mobilité sur les grandes agglomérations. Cette démarche permet d'améliorer la mobilité quotidienne des collaborateurs en incitant à l'utilisation de différents modes de transports (transport en commun, covoiturage, vélos, marche ou multimodal) pour se rendre du domicile au lieu de travail.

Pour renforcer son engagement en faveur du covoiturage, Onet a signé « la Charte d'engagement en faveur du covoiturage des salariés » en juillet 2023 en présence du ministère de la transition écologique.

Parmi les communications effectuées lors de la semaine européenne de la mobilité 2023, tous les collaborateurs français ont reçu un rappel des dispositifs mis en place par Onet pour faciliter l'écomobilité :

- La plateforme de covoiturage (BlaBlaCar Daily)
- L'application d'identification des pistes cyclables (Geovelo)
- La prise en charge de 50 % du prix des titres d'abonnements souscrits par les salariés

Enfin, la proposition de Forfait Mobilité Durable a été initiée au sein de certaines entités (Onet Technologies, Main sécurité et Assurances Services) pour encourager le recours à des modes de déplacement alternatifs avec une prime sur les engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) et le covoiturage, associées à de la formation et au port d'équipements de protection.

A l'international, en Espagne, une enquête annuelle a été réalisée sur les déplacements mobilité des collaborateurs. Au Luxembourg un travail est réalisé avec les partenaires publics et l'IMS pour adapter les offres de transport en commun aux horaires décalés.

- **Déplacement Professionnels**

En France, avec la mise en place des Zones à Faibles Émissions (ZFE), le gouvernement vise une diminution progressive de la circulation des véhicules les plus polluants en centre-ville. Pour s'adapter au mieux à ce contexte, Onet a débuté en 2023 le référencement de nouveaux modes de déplacements pour le transport de petits équipements ou consommables. À l'issue de tests menés avec les opérationnels, les véhicules retenus sont des triporteurs, des vélos deux roues avec box, des vélos classiques ou électriques. Les formations d'Eco-conduite couplée avec le risque routier se sont poursuivies en 2023, comme précisé dans le chapitre 3.1.2.

En Espagne, la Formation « Eco conduite » a été suivie par 91% des conducteurs (véhicules de fonction et service).

### *a) Transports de Marchandises Amont et Aval*

En 2022, nous avons complété une étude de nos émissions indirectes de GES liées aux activités de transport amont et aval de nos activités sur le territoire français. Cela représente principalement les transports de produits de nettoyage depuis nos fournisseurs vers nos agences. Nous avons déterminé que ces postes sont désormais négligeables (<1% du bilan carbone scope 1, 2 et 3) et ne feront donc pas l'objet de suivi annuel et plan d'action.

### *Plan de Sobriété : Axe Bâtiments*

Sur la partie bâtiment, nous avons communiqué courant 2023, à l'ensemble du réseau, les différentes consignes à appliquer, selon la saison, en terme d'écogestes et d'économies d'énergie (chauffage et climatisation). Des campagnes de sensibilisation des collaborateurs ont été réalisées notamment en France et en Espagne avec la diffusion d'affiches portant sur les consignes. Le management a été sensibilisé sur les mesures prioritaires à mettre en place pour chacun des métiers.

Le résultat groupe à fin 2023 est une baisse des consommations d'électricité des bâtiments de plus de 6% par rapport à 2022. La consommation liée aux bornes de recharge est suivie séparément pour piloter la politique d'électrification de la flotte.

En France, avec l'appui de Sinteo, notre filiale spécialisée sur la performance énergétique des bâtiments, nous avons défini un plan d'accompagnement des agences sur deux ans avec animations collaboratives d'ateliers et partages de bonnes pratiques. L'objectif est de prioriser les sites de plus de 1000m<sup>2</sup>, soumis au Dispositif Eco-Energie Tertiaire. Ces sites, représentant 59% de nos consommations électriques et 62% de nos consommations de gaz naturel en 2023, constituent un vrai levier d'amélioration de notre empreinte énergétique.

En Espagne, l'énergie électrique provient à 100 % de sources renouvelables. Dans le cadre du projet « Oficina Verde », toutes les agences sont passées à un éclairage en LED et des régulateurs de température ont permis de sensibiliser la population aux économies d'air conditionné et de chauffage. Les équipes profitent de journées comme la Journée mondiale de l'éducation à l'environnement pour rappeler aux collaborateurs des idées simples et pratiques pour intégrer des gestes verts dans notre vie professionnelle quotidienne.

### *Plan de Sobriété : Axe Numérique*

Durant l'année 2023, les actions suivantes ont été mises en place :

- Au niveau du siège ONET France, mise en place d'un compteur dédié afin de suivre les consommations de notre data center.
- Choix d'un prestataire éco-responsable pour héberger notre Plan de Secours Informatique (Digital Realty), utilisant une solution innovante à faible impact énergétique dite du « River Cooling »
- Animation en France et à l'international dans le cadre du Digital Cleanup Day avec une sensibilisation des collaborateurs à l'impact du numérique. Il en a résulté des actions concrètes sur la suppression de nos données numériques et la limitation d'envoi de mails.

### *Plan de Sobriété : Axe Eau*

L'enjeu majeur de l'usage de la ressource eau dans les prochaines années a bien été identifié. Mais la difficulté actuelle de collecte des données sur les lieux de consommation principaux, à savoir chez nos clients, nécessite un temps plus long pour établir un plan d'actions pertinent. En 2023, les premières actions ont été :

- La nomination d'un référent sur les métiers de la propreté en milieu agro-alimentaire et ferroviaire, secteurs les plus consommateurs en eau chez nos clients
- La sensibilisation grâce à un webinaire présentant des exemples de solutions possibles d'économies d'eau mise en œuvre sur certains clients de l'industrie agro-alimentaire.

## 4.3 UTILISATION DE PRODUITS RESPONSABLES



### 4.3.1 Risques identifiés & Indicateurs Clés de Performance

Le Tableau de Bord ESG regroupant l'ensemble des indicateurs, ainsi que les résultats 2022 et 2023 est disponible en Annexe de la présente DPEF.

Indicateur	Unité	France		Groupe	
		2022	2023	2022	2023
<i>Solution BIOGISTIC : Impact positif de notre solution Biogistic sur l'environnement</i>					
Taux de produits de nettoyage issus des biotechnologies et/ou écolabellisés	%	91,7	93,3		

### 4.3.2 Politique Environnementale

Le déploiement de cette solution contribue directement au second axe « Préserver la biodiversité et les écosystèmes » de notre politique environnementale, décrite au paragraphe 4.1.

### 4.3.3 Principales actions

#### *Notre solution de propreté responsable BIOGISTIC*

En France, nous poursuivons le déploiement sur l'ensemble de nos agences la solution globale de nettoyage écologique Biogistic, issue des biotechnologies et conçue dans une dynamique d'économie circulaire.

Le point fort de notre solution est l'utilisation de produits ultraconcentrés associés à une logistique de dilution. L'utilisation des produits écolabels est positif au niveau de la réduction de la pollution des effluents. A cela, nous avons intégré la dimension liée à la réduction des plastiques. Avec 3 bidons de 25 litres de produits concentrés, nous pouvons générer 20 000 litres de solution active. En aval, nous réemployons les bouteilles vides. Nous les remplissons à nouveau en agence dans les stations de dilution dédiées : les Dilumob, ce qui évite de rejeter des milliers de contenants en plastique.



Biogistic permet également de réduire l'impact sur la santé de nos collaborateurs et de nos clients, puisque les produits utilisés ne contiennent aucun pictogramme de dangerosité. Ils sont non allergènes et disposent d'un écolabel.

En France, cette année 93% de nos produits de nettoyage dans le milieu tertiaire utilisés sont issus de biotechnologies et/ou écolabellisés.

A l'international, ces mêmes produits peuvent être déployés selon une organisation spécifique à chaque pays et donc comptabilisés par site clients plutôt qu'en quantité utilisée.

En Espagne, le déploiement touche 66% des sites éligibles et débute au Luxembourg avec 1,5% des sites. La solution Biogistic n'est pas développée au Brésil, cependant nous utilisons des produits chimiques biodégradables.

Dans cet optique de réduction à la source nos déchets et la pollution plastique, différentes entités ont mené des actions de suppression de gobelets plastique et des bouteilles d'eau.

Par exemple, au siège social de Madrid, on est passé de 13000 gobelets utilisés en 2021 pour être complètement éliminés en 2023. La mise en place de fontaines à eau a permis d'économiser environ 5200 bouteilles d'eau de 1,5 litres.

## 4.4 AGIR POUR REDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE NOS ACTIVITES



### 4.4.1 Indicateurs Clés de Performance

Indicateur	Unité	France		Groupe	
		2022	2023	2022	2023
Consommation d'eau des sièges sociaux	m <sup>3</sup>	2 848	3 130	5 099	4 939
Quantité de déchets valorisés (DEEE)	Tonne	37,6	30,3	-	-
Montant des garanties pour atteinte à l'environnement	k€			5 000	5 000
Montant des provisions pour sinistres d'origine environnementale déclarés sur la période	k€			0	0
Nombre de sinistres d'origine environnementale sur l'exercice	Nb			1	0

### 4.4.2 Principales actions

#### *Nos solutions nationales de collecte des déchets*

##### Notre matériel informatique

En France, Olinn, entreprise adaptée employant des personnes en situation de réinsertion, nous accompagne pour la gestion du recyclage et du réemploi de nos déchets d'équipements informatiques et téléphoniques.

Déployée de façon nationale, cette solution permet à chaque région d'organiser ses propres enlèvements de matériels. En 2023, ce sont 1,5 tonnes de matériels informatiques qui ont été collectées afin d'être réemployées ou recyclées.

##### Nos équipements électriques et électroniques

Nous avons également mis en place un partenariat national, avec l'éco-organisme Ecosystem. Cet accord, qui porte sur la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), contribue au développement du ramassage de masse des déchets. Cette solution est un vecteur de performance environnementale, économique et sociale. En 2023, plus de 37 tonnes de déchets ont été collectées.

Au Luxembourg, Onet a reçu le label SDK qui est une marque de qualité reconnue et décernée par l'administration de l'environnement.



# 5 Nos engagements pour la société

Construisons des partenariats avec nos parties prenantes sur des valeurs communes

## 5.1 ANCRAGE TERRITORIAL ET PARTENARIATS



Souhaitant s'appuyer de plus en plus sur son écosystème pour créer de la valeur, Onet réalise un travail de proximité vis-à-vis de ses parties prenantes. Il s'agit en effet d'animer une dynamique territoriale en termes de création d'emplois directs ou indirects, d'impact sociétal en matière de cohésion sociale, de diversité, de lutte contre la précarité, ...) mais aussi d'impact environnemental.

### 5.1.1 Agir en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances

Au-delà des partenariats signés avec les différents organismes décrits dans le chapitre 3.4 concernant l'inclusion et la diversité, Onet a poursuivi ses partenariats en faveur de l'inclusion :

**En France :**

#### *Nos Quartiers ont du Talent*

NQT est une association qui favorise l'insertion professionnelle des jeunes diplômés d'un bac +3 ou plus, résidant en quartiers prioritaires. Onet est toujours partenaire de cette association depuis 2014. Les collaborateurs « parrains » accompagnent chaque année de plus en plus de jeunes dont environ 8 sur 10 trouvent un emploi à l'issue du parcours

#### *Cap au nord Entreprendre*

Cap Au Nord Entreprendre est un réseau qui représente et regroupe les acteurs économiques de Marseille Nord. Il a pour principales vocations de faciliter la mise en lien entre entreprises, institutions et organisations, de mener des actions auprès des acteurs du territoire pour aider au développement, à l'implantation, et à la mise en place de projets sur les priorités (ressources humaines, la mobilité-transport, la sécurité, ...). Ce réseau est aussi force de propositions auprès des grands décideurs économiques et pro-actif dans les besoins de notre territoire.

#### *Énergie Jeunes*

Depuis 2020, Onet a initié une démarche avec Énergie Jeunes. Cette association reconnue d'utilité publique, agréée par le ministère de l'Éducation nationale, est au service de la réussite scolaire de tous. Les collaborateurs d'Onet participent ainsi au déploiement d'un programme pédagogique innovant « Ma réussite au collège », fondé sur les travaux d'experts en neurosciences de renommée mondiale. Ce partenariat permet aussi de créer du lien entre notre entreprise et son écosystème territorial. Au-delà du mécénat de compétences, il s'agit aussi d'un mécénat en nature puisque Onet héberge la délégation régionale dans les locaux du siège social.

## *Institut Télémaque*

Onet continue à mener des actions à travers le partenariat, signé en 2019, avec cet institut qui propose aux collégiens des réseaux d'éducation prioritaire, anciennement ZEP, d'être parrainés par des salariés afin de construire des parcours d'accompagnements culturels sur leur temps libre.

## *Les entreprises s'engagent*

“Les entreprises s'engagent” est une communauté d'entreprises françaises engagées, portée par le Ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Pôle Emploi et une association d'entreprises engagées. Cette communauté fédère dans chaque département les entreprises qui œuvrent pour une société plus inclusive et un monde durable au sein de leur territoire d'ancrage et vise la construction de nouveaux axes de coopération et de passage à l'action entre pouvoirs publics, acteurs de l'inclusion et entreprises, pour répondre aux grands défis sociaux et environnementaux.

### **Au Luxembourg :**

Un partenariat a été signé avec l'Association “Femmes en détresse” qui se traduit par différentes actions comme participer à des collectes de nourriture et biens de première nécessité et d'hygiène ou favoriser leur insertion professionnelle. L'objectif est de pouvoir embaucher les femmes de l'association et leur fournir un emploi sécurisé.

### **En Espagne :**

Onet Iberia vient de signer un partenariat avec l'association Saint Vincent de Paul pour encadrer la réalisation de projets d'inclusion par du mécénat de compétences. Après le succès du pilote, le dispositif s'est déployé auprès de tous les collaborateurs de Onet Iberia sur différentes actions :

- participation aux animations d'ateliers en apportant leurs connaissances (rédaction de CV, entretiens d'embauche, techniques de nettoyage ou compétences informatiques de base).
- développement d'un parcours destiné à nos propres agents qui rencontreraient des difficultés en espagnol, informatique, démarches administratives etc.
- organisation de la première journée Solidarité Logement en collaboration avec SSVP sur la ville de Madrid, sous le même format que ce qui est fait en France au travers de la Fondation Onet.

### **Au Brésil :**

Des partenariats ont été noués avec 3 associations “Tem Saída”, “la Maison de la Femme Brésilienne” et “l'Institut Maria da Penha” qui proposent des actions spécifiques auprès des femmes victimes de violences domestiques pour les accompagner au mieux dans leurs parcours de réinsertion.

## 5.1.2 Agir en faveur de la planète

### *La Convention des Entreprises pour le Climat (CEC)*

Cette convention a été lancée en 2021 pour embarquer des entreprises volontaires dans la transition écologique afin d'aligner le monde de l'entreprise en France avec l'Accord de Paris sur le climat.

Onet a rejoint fin 2022 la CEC Provence Corse, émanation de cette première Convention, et visant à redéfinir les modèles d'affaires et les rendre compatibles avec les limites planétaires et les objectifs

européens de réduction des émissions carbone. En 2023, la participation de notre Présidente, accompagnée de membres de la Direction a permis la co-construction de notre ambition à 2030 en termes de transition écologique.

### *The Shift Project*

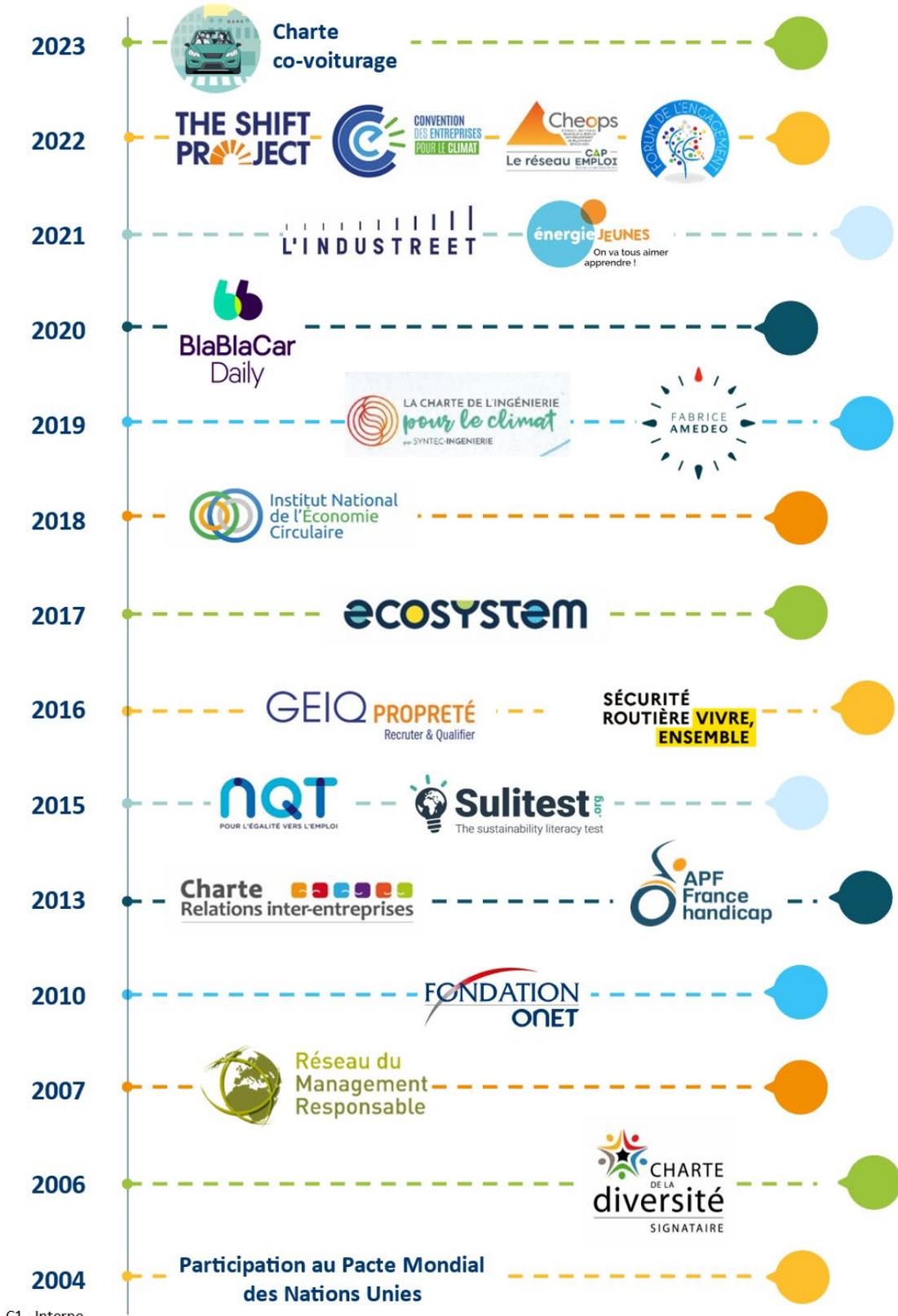
Ce « think tank », association française loi 1901 d'intérêt général, a été créée en 2010, à l'initiative d'un groupe d'experts, dont Jean-Marc Jancovici, Geneviève Féronne-Creuzet et Michel Lepetit. La mission du Shift Project est d'éclairer et d'influencer le débat sur la transition énergétique guidée par l'exigence de la rigueur scientifique.

L'objectif est l'atténuation du changement climatique et la réduction de la dépendance de l'économie aux énergies fossiles, particulièrement au pétrole.

Depuis septembre 2022, Onet a adhéré à l'association et rejoint le collège des donateurs afin de soutenir leurs travaux. Au-delà de la mission du Shift Project, cette adhésion nous permet aussi d'échanger avec des parties prenantes, notamment des entreprises fournisseurs ou clientes du Groupe.

En 2023, des Shifters ont animé des fresques du climat pour tous les membres du comité stratégique. A la suite de ces ateliers, des directions régionales ont organisés ces fresques pour leurs établissements.

Synthèse de nos engagements pour la Société



## 5.2 NOTRE FONDATION D'ENTREPRISE

Créée en 2010, notre fondation d'entreprise a pour objectif principal de soutenir l'action en faveur de la solidarité et de la lutte contre le mal-logement. Nous constatons malheureusement que les travailleurs ont de plus en plus de difficultés à se loger et se retrouvent avec leur famille dans des situations dramatiques. Un chiffre édifiant qui nous pousse à nous engager pour cette cause. La fondation est présidée par Benjamin Coquet, Membre du Conseil de surveillance de Onet SA. Un rapport d'activité est publié chaque année et disponible sur le site internet de la Fondation.

### **ŒUVRER POUR UN MONDE DIFFÉRENT**

#### **Mettre la condition des personnes au cœur de notre réflexion**

Afin de contribuer au développement humain dans un environnement sain et sûr, notre fondation s'appuie sur l'engagement des collaborateurs du Groupe et la construction de partenariats avec des associations. Nous mettons en œuvre des actions concrètes en faveur des personnes en situation de précarité pour améliorer leur habitat et leur donner accès à l'hygiène et à l'aide alimentaire.

#### **Soutenir & accompagner : nos moyens d'action**

En plus de 10 ans, nous avons pu voir se réaliser une centaine de projets à destination des publics les plus démunis et d'associations partenaires en organisant des Journées Solidarité et Logement, des événements caritatifs pour collecter des fonds et des collectes de biens de première nécessité. La fondation est également à l'origine du déploiement de deux dispositifs créés par des ingénieurs d'Onet Technologies : O'lien, un camion-douche, et ModuloMobil, une bagagerie. La fondation coordonne le projet collectif « Entreprendre pour toi » lancé en octobre 2021, à travers lequel entreprises et associations se mobilisent pour aider les personnes délogées à Marseille à retrouver un logement pérenne en proposant un accompagnement social personnalisé et en créant des solutions de logements temporaires dans le centre-ville.

#### **Veiller chaque jour aux besoins des autres**

La fondation est gérée quotidiennement par une équipe de deux personnes à plein temps. Ensemble, elles mettent en place et coordonnent nos actions et projets. Véritables interfaces entre les associations, les besoins des plus démunis et le Groupe, elles œuvrent pour trouver des solutions adaptées à toutes et tous.

#### **Améliorer le cadre de vie des personnes en situation de précarité**

Chaque année, nos collaborateurs se donnent rendez-vous pour la Journée Solidarité et Logement afin de venir en aide aux personnes les plus démunies.

Depuis 2011, la Journée Solidarité » et Logement a permis d'aider plus d'une centaine de structures grâce à l'aide de plus de 2100 bénévoles (depuis 2 ans, journée également à l'international).

En 2023, ce sont 16 projets qui ont été menés par 300 bénévoles. Ces projets ont permis l'accompagnement de plus de 1500 personnes en situation de précarité (=bénéficiaires des 16 structures aidées)

Pour la première année, 5 projets ont vu le jour à l'international, portés par les équipes du Brésil, de l'Espagne et du Luxembourg.

La bagagerie ModuloMobil, implantée sur le site de la Fondation de l'Armée du Salut à Marseille, offre aux bénéficiaires depuis le début de l'année 2022, 65 casiers individuels pour déposer leurs effets personnels dans un lieu sécurisé.

Dans le cadre du projet collectif « Entreprendre pour toi », notre fondation aux cotés des entreprises et associations du territoire ont pérennisé leur mobilisation pour accompagner les ménages délogés à Marseille vers un logement durable avec des solutions concrètes de formation, d'insertion, d'accompagnement en matière de santé, d'accès au logement et de mobilité.

### **Assurer l'accès à l'hygiène et à l'aide alimentaire**

O'lien est un camion-douche sécurisé et autonome pour remplir quotidiennement sa mission : proposer aux personnes sans-abris et mal-logées une douche et des vêtements propres. Deux camions existent aujourd'hui en France, l'un à Marseille depuis 2017 et un second à Clermont-Ferrand depuis 2021. Nous répondons également aux besoins des associations en réalisant chaque année des collectes de produits alimentaires, d'hygiène, de jouets...

# Annexes

- Tableau de bord ESG Groupe ONET
- Note méthodologique



## TABLEAU DE BORD ESG GROUPE ONET

### Indicateurs de performance en matière sociale

Les absences de données (cases grisées et vides) sont détaillées dans la note méthodologique.

Indicateur	Unité	France		Groupe
		2022	2023	2023
<b>Effectifs</b>				
Effectif Inscrit	Nb	48 921	48 028	66 927
Homme	%	42	43	39
Femme	%	58	57	61
Temps Plein	%	42	43	48
Temps Partiel	%	58	57	52
Effectif ETP Légal	Nb	31 143	30 506	45 475
Homme	%	54	54	47
Femme	%	46	46	53
<b>Diversité &amp; Inclusion</b>				
Part de Femmes en position de Top Management	%			57
Part de Femmes Managers	%	28	28,8	30,1
Index égalité professionnelle	-	87,7	88,3	
Part de Travailleurs Handicapés	%	5,7	5,8	5,4
Taux DOETH	%	5,7	-	
<b>Nationalités</b>				
Français	%	-	69	
Européens	%	-	6	
Hors- Europe	%	-	25	
<b>Pyramide des âges</b>				
Moins de 18 ans	%	-	0,1	-
Entre 18 et 29 ans	%	-	11	11
Entre 30 et 49 ans	%	-	44	43
50 ans et plus	%	-	46	46
Part d'embauches en alternance	%	0,6	0,6	
<b>Santé &amp; Sécurité</b>				
Décès	Nb	5	4	4
Taux de Fréquence	Tx	22,97	20,71	20,50
Taux de Gravité	Tx	2,21	2,27	1,97
Accidents de travail avec arrêt	Nb	1 186	1 045	1 250
Nombre de jours perdus en AT	Nb	114 071	114 413	119 910
Heures de formation dédiées à la sécurité	Nb	102 604	105 023	-

Dépenses consacrées aux formations sécurité	k€	3 572	4 397	-
Taux de démissions	%	-	7,3	7,2
Absentéisme Médical	%	8,3	7,5	-
Maladies professionnelles	Nb	109	122	122
<b>Gestion des compétences</b>		<b>*2021</b>	<b>*2022</b>	<b>*2022</b>
Heures de formation par salarié	Nb	4,0	4,9	4,8
Heures de formation	Nb	201 518	238 875	275 899
Part de salariés formés	%	16,2	21,6	-
Nombre de salariés formés	Nb	8 230	10 555	-
Nombre de formations certifiantes ou diplômantes réalisées	Nb	1 265	2 455	-
Part de la masse salariale consacrée à la formation	%	2,1	2,4	2,4
<b>Université ONET</b>				
Nombre de diplômés Université Onet	Nb	32	25	
Nombre de certifiés Université Filières Régionales	Nb	20	35	
<b>Climat Social</b>				
Cotisations patronale versée en protection sociale	k€	14 824	15 594	-

## Indicateurs de performance en matière environnementale

Les absences de données (cases grisées et vides) sont détaillées dans la note méthodologique.

Indicateur	Unité	France		Groupe	
		2022	2023	2022	2023
<b>Changement Climatique</b>					
Emissions GES Scope 1, 2, 3	TeCO2	63 966	61 031	-	-
Emissions GES Scope 1	TeCO2	17 996	17 753	28 814	24 866
Emissions GES Scope 2	TeCO2	324	302	340	318
Part de consommation d'électricité renouvelables	%	29,9	29,6	31,4	31,1
Emissions GES Scope 3	TeCO2	45 646	42 976	-	-
Déplacement Domicile - Travail	TeCO2	45 130	42 581	-	-
Déplacements Professionnels	TeCO2	516	396	-	-
Part de véhicules 100% électrique	%	-	4,4	-	4,3
Nombre de points de charges électriques	Nb	-	104	-	113
<b>Pollution &amp; Produits Responsable</b>					
Taux de produits de nettoyage issus des biotechnologies et/ou écolabellisés	%	91,7	93,3		
Consommation d'eau	m3	2 848	3 130	5 099	4 939
Quantité de déchets valorisés (DEEE)	Tonne	37,6	30,3	-	-
Montant des garanties pour atteinte à l'environnement	k€			5 000	5 000
Montant des provisions pour sinistres d'origine environnementale déclarés sur la période	k€			0	0
Nombre de sinistres d'origine environnementale sur l'exercice	Nb			1	0

## NOTE METHODOLOGIQUE

### CONTEXTE

Au niveau européen, la directive 2014/95/UE sur le reporting extra-financier (NFRD pour Non-Financial Reporting Directive), modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes, a été adoptée le 22 octobre 2014. Cette directive a été transposée en droit national français, en 2017, par les articles L. 225-102-1, et R. 225-104 à R. 225-105-2 du code de commerce. En vertu de cette réglementation, les entreprises qui dépassent certains seuils doivent élaborer, chaque année, une déclaration annuelle de performance extra-financière (DPEF).

Pour contribuer à l'ambition du Groupe de devenir une entreprise à impact et pour illustrer ses engagements et ses réalisations en matière de responsabilité sociétale, ONET publiait jusqu'à aujourd'hui, un rapport annuel de Développement Responsable sur le périmètre France.

A partir de l'exercice 2023, le groupe ONET a souhaité faire évoluer son organisation et sa gouvernance en simplifiant son organigramme. Cela s'est traduit par une fusion-absorption entre la Holding Reinier (SAS) et Onet, la maison mère Onet SA est désormais soumise à la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) sur l'ensemble de ses filiales françaises et étrangères intégrées dans sa consolidation financière conformément à l'article L. 233-16.

Le Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) 2023 reprend les politiques, plans d'actions et indicateurs clés de performance au regard des enjeux, impacts, risques, et opportunités prioritaires pour Onet. Les indicateurs pertinents à la gestion des risques majeurs identifiés sont soumis à vérification par un organisme tiers indépendant.

En Espagne, la Loi 11/2018, du 28 décembre, transpose également la directive européenne 2014/95/EU sur la diffusion d'information non financières en droit national. Il est à remarquer que dans la transcription espagnole figurent plus d'exigences que celles prévues dans la Directive Européenne et celles-ci diffèrent de la transcription française sur certains points. A ce titre, Onet Iberia, publie également pour l'exercice 2023, une déclaration individuelle couvrant les activités des entités espagnoles, dite Estado de Información No Financiera (EINF), conforme à la réglementation nationale.

## TABLEAU DE CORRESPONDANCE DPEF

Ce tableau indique l'emplacement des informations requises par les obligations réglementaires DPEF au sein de cette publication. Au regard des activités du Groupe Onet, la matérialité des thématiques obligatoires sont considérées comme suit.

Obligations réglementaires	Correspondance DPEF
Changement Climatique	Nos Engagements pour la Planète 4.1 Mesurer l'empreinte de nos activités 4.2 Agir pour réduire l'empreinte de nos activités
Economie circulaire	Nos Engagements pour la Planète 4.3 Préserver la biodiversité et les écosystèmes
Engagements sociétaux en faveur du développement durable	Nos Engagements pour la Société 5.1 Ancrage territorial et partenariats 5.1.2 Agir en faveur de la planète
Accords collectifs  Diversité & Inclusion  Mesures prises en faveur des personnes handicapées	Nos Engagements pour la Société 3.3 Renforcer nos dispositifs permettant d'être à l'écoute de nos collaborateurs 3.4 Renforcer nos actions sur tous les publics pour développer l'inclusion
Promotion de la pratique d'activités physiques et sportives	<p>Au sein du groupe Onet, nous avons toujours été conscients de la puissance du sport en tant que catalyseur de valeurs partagées et de synergies exceptionnelles pour nos collaborateurs comme pour nos clients.</p> <p>Onet s'engage à soutenir activement les grands événements sportifs et les athlètes de haut niveau. En 2024, nous sommes sponsorisons de nombreux athlètes de disciplines olympiques et paralympiques et Onet lance sa première bourse au sport destinée à soutenir et encourager les projets sportifs au sein de nos équipes (Visualisez ces parcours inspirants qui incarnent les valeurs du Groupe ici : <a href="http://www.groupeonet.com/onet-et-le-sport/">www.groupeonet.com/onet-et-le-sport/</a>).</p> <p>Nous travaillons également en étroite collaboration avec les organisateurs d'événements sportifs pour assurer que tout se déroule en toute sécurité et en respectant les normes de qualité les plus élevées. Cela inclut la maintenance des infrastructures sportives, la sécurité des participants et des spectateurs, la gestion des déchets, et bien plus encore.</p> <p>Onet est le partenaire de choix pour des événements sportifs majeurs, comme l'Open13 Provence, le Mutua Madrid, le Rolex Monte Carlo Masters, les matchs de</p>

	l'Olympique de Marseille, de l'Olympique Lyonnais, du Racing Club de Toulon ou de l'USL Dunkerque, ou encore le Sails GP, et le Marseille Cassis ...
<p>Lutte contre le gaspillage alimentaire et précarité alimentaire</p> <p>Alimentation responsable, équitable et durable</p> <p>Respect du bien-être animal</p>	<p>Ces thématiques n'ont pas été jugées pertinentes au vu des activités du Groupe n'étant pas directement ou indirectement associées à ces enjeux de sociétés. Pour autant, Onet peut engager des actions de réduction d'impacts sur certains sites.</p>
<p>Promotion du lien Nation-armée et soutien à l'engagement dans les réserves</p>	<p>L'information n'est pas disponible.</p>

## PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Le groupe Onet est présent dans 8 pays avec 67 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires consolidé de 1.92 milliard d'euros au 31 décembre 2023.

Les données relatives aux effectifs sont basées sur le périmètre de consolidation financière, qui comprend l'ensemble des filiales du groupe Onet, arrêté au 31 décembre de l'année de reporting. Les indicateurs ESG sont basés sur un périmètre réduit qui s'appuie sur le périmètre de consolidation financière et à partir duquel ont été effectués des retraitements. Les retraitements effectués correspondent à des exclusions de filiales du périmètre de consolidation financière.

Les exclusions sont opérées sur la base :

- Du nombre de salariés : sont considérées uniquement les sociétés employant 50 salariés ou plus ;
- De l'objet social : les sociétés ayant pour objet unique la prise de participation ou la détention de biens immobiliers ;
- Des opérations en cours : Lors d'acquisition de sociétés durant l'année d'exercice, leur intégration dans le périmètre de reporting ESG n'est effectuée qu'après une année complète d'activité du 01/01/N au 31/12/N.

Lors de cession de sociétés durant l'année d'exercice, les données disponibles sur l'année de reporting sont intégrées dans la consolidation du même exercice.

Les filiales incluses dans le périmètre de reporting ESG sont les sociétés françaises intégrées au SIRH, l'Espagne, le Brésil et le Luxembourg. Les filiales exclues du périmètre de reporting ESG sont les sociétés françaises non-intégrées au SIRH, le Japon, le Maroc, les Etats Unis et le Canada.

Pour ces dernières, nous considérons que le coût d'obtention des données environnementales, sociales et sociétales est disproportionné au regard de la part du chiffre d'affaires qu'elles représentent. L'exclusion de ces sociétés n'a pas d'incidence significative sur la représentativité des données.

Le taux de couverture du périmètre de reporting pour l'année 2023 est en conséquence de :

- 98 % de la somme des chiffres d'affaires des filiales du groupe Onet
- 98,1 % de l'effectif global du Groupe.

### **PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES**

Ce rapport s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue sur plusieurs années afin de structurer et renforcer le processus de reporting interne couvrant collecte, consolidation et contrôle des indicateurs. Les indicateurs environnementaux, sociaux et sociétaux peuvent présenter des limites méthodologiques du fait :

- Des législations nationales/internationales et des pratiques locales. L'année 2023 est la première année de collecte des indicateurs extra-financiers sur nos filiales internationales. De gros travaux d'harmonisation ont donc été réalisés pour l'exercice 2023 et doivent se poursuivre afin de pouvoir publier plus de données consolidables dans le prochain exercice de la DPEF 2024. En conséquence, la comparaison avec l'exercice 2022 n'est réalisée cette année que pour le périmètre France.
- De la difficulté de collecter l'information sans solution logicielle pour certaines données et donc de la saisie manuelle des informations dans l'outil de reporting interne : leurs certitudes dépendent de la qualité de la remontée effectuée par les équipes ;
- De la disponibilité de certaines données sur un périmètre restreint

#### **Indicateurs Sociaux :**

Les filiales internationales ont été intégrées au processus de reporting depuis cette année avec la publication de notre première DPEF. Pour cela, les indicateurs sociaux ne sont reportés que pour l'année 2023 au niveau groupe.

Sauf mention particulière, le périmètre des indicateurs ESG Sociaux exclus les stagiaires, les intérimaires, et les salariés titulaires d'un contrat suspendu.

Certains indicateurs sont publiés sur un périmètre réduit du fait de plusieurs raisons, incluant la spécificité réglementaire française, l'absence de notions définies dans un ou plusieurs des pays, et le manque de ressources pour remonter une donnée fiable en 2023. Ces indicateurs sont résumés ci-dessous :

Indicateurs pertinents uniquement au niveau consolidé Groupe :

- La part de Femmes en position de Top Management (*fait référence au comité exécutif (COMEX) qui supervise l'ensemble des activités du Groupe*)

Indicateurs pertinents uniquement au niveau France :

- Index égalité professionnelle (*spécificité réglementaire française*)
- Taux DOETH (Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés) (*spécificité réglementaire française*)
  - *Ce taux est calculé suivant des critères et coefficients spécifiques à la législation française. Afin d'harmoniser une méthode sur le périmètre Groupe, nous suivons séparément le Taux de Travailleurs Handicapé (TH) qui comptabilise le nombre de TH présents dans l'année sur l'effectif inscrit au 31/12/N.*
- Nationalités (*indicateur non suivi à l'international*)
- Part d'embauches en alternance (*absence de notion d'alternance dans nos implantations à l'international*)
- Nombre de diplômés Université Onet (*Programme non-développé à l'international*)
- Nombre de certifiés Université Filières Régionales (*Programme non-développé à l'international*)

Indicateur couvrant un périmètre réduit par manque de ressources en 2023 :

- Taux de Fréquence (*L'indicateur couvre 87% des effectifs et ne prend pas en compte Onet Brasil en raison de non-harmonisation des méthodes de calcul*)
- Taux de Gravité (*L'indicateur couvre 87% des effectifs et ne prend pas en compte Onet Brasil en raison de non-harmonisation des méthodes de calcul*)
- Heures de formation (*l'indicateur est calculé pour 2022 seulement en raison des délais de consolidation ne permettant pas de publier des données fiables pour 2023 à la date de parution de la DPEF. L'indicateur couvre 87% des effectifs et ne prend pas en compte Onet Brasil en raison de l'absence d'outils de suivi dédié à la formation.*)
- Part de la masse salariale consacrée à la formation (*l'indicateur couvre 73% des effectifs et ne prend pas en compte Onet Iberia par manque de ressources en 2023 et Onet Brasil en raison de l'absence d'outils de suivi dédié à la formation*)
- Nombre de salariés formés (*l'indicateur couvre la France uniquement, soit 72% des effectifs, et ne prend pas en compte Onet Iberia, Onet Luxembourg, et Onet Brasil en 2023 afin d'harmoniser nos méthodes de suivi pour fiabiliser un chiffre consolidé groupe*)
- Nombre de formations certifiantes ou diplômantes réalisées (*l'indicateur couvre la France uniquement, soit 72% des effectifs, et ne prend pas en compte Onet Iberia, Onet Luxembourg, et Onet Brasil en 2023 afin d'harmoniser nos méthodes de suivi pour fiabiliser un chiffre consolidé groupe*)
- Heures de formation dédiées à la sécurité (*l'indicateur couvre la France uniquement, soit 72% des effectifs, et ne prend pas en compte Onet Iberia, Onet Luxembourg, et Onet Brasil en 2023 afin d'harmoniser nos méthodes de suivi pour fiabiliser un chiffre consolidé groupe*)
- Dépenses consacrées aux formations sécurité (*l'indicateur couvre la France uniquement, soit 72% des effectifs, et ne prend pas en compte Onet Iberia, Onet Luxembourg, et Onet Brasil en 2023 afin d'harmoniser nos méthodes de suivi pour fiabiliser un chiffre consolidé groupe*)
- Cotisations patronale versée en protection sociale (*l'indicateur couvre la France uniquement, soit 72% des effectifs, et ne prend pas en compte Onet Iberia, Onet Luxembourg, et Onet Brasil en 2023 afin d'harmoniser nos méthodes de suivi pour fiabiliser un chiffre consolidé groupe*)

## Indicateurs Environnementaux :

Onet publie ces émissions GES par scope pour la première fois cette année. Les travaux de méthodologies et de mise en place des outils de reporting, surtout sur les émissions GES Scope 3, ont été pilotés sur un périmètre réduit afin de pouvoir publier des chiffres fiables. En 2023, nous publions nos émissions GES scope 3 sur un périmètre France et sur deux catégories du GHG Protocol concernant la mobilité de nos collaborateurs, en lien avec nos risques identifiés dans notre cartographie de double matérialité. En anticipation de nos obligations de reporting de la CSRD en 2026, nous travaillons à étendre notre inventaire scope 3 à l'international et à plus de catégories, comme nos achats et immobilisations.

« Biogistic » est une solution globale de propreté responsable qui combine une logistique intégrée de la commande à l'utilisation des produits sur site. Les produits de nettoyage utilisés sont issus de la biotechnologie, fournis par le fournisseur Innuscience, ainsi que des produits Ecolabel et Ecocert. Cet indicateur couvre l'activité propreté en France à l'exception de quelques agences mono-client industrie ou activité unique hors tertiaires. Cette solution déployée depuis 2018 en France est la solution standard maintenant utilisée sur le secteur tertiaire par nos exploitants. Cette année encore, nous continuons notre progression dans son déploiement. L'indicateur de « Taux de produits de nettoyage issus des biotechnologies et/ou écolabellisés » est spécifique à la France en raison des différences de méthodologie de suivi entre la France et l'international. En 2024, nous travaillons pour harmoniser le périmètre.

Certains indicateurs sont publiés sur un périmètre réduit du fait de plusieurs raisons, incluant la spécificité réglementaire française, l'absence de notions définies dans un ou plusieurs des pays, et le manque de ressources pour remonter une donnée fiable en 2023. Ces indicateurs sont résumés ci-dessous :

Indicateurs pertinents uniquement au niveau Groupe :

- Montant des garanties pour atteinte à l'environnement
- Montant des provisions pour sinistres d'origine environnementale déclarés sur la période
- Nombre de sinistres d'origine environnementale sur l'exercice

Indicateur couvrant le périmètre Groupe, hors Brésil :

- Part de véhicules 100% électrique (*l'indicateur couvre 95.6% du Parc de véhicule Groupe et ne prend pas en compte Onet Brasil en raison de l'absence d'infrastructure de mobilité électrique au Brésil*)
- Nombre de points de charges électriques (*l'indicateur ne prend pas en compte Onet Brasil en raison de l'absence d'infrastructure de mobilité électrique au Brésil*)

Indicateur couvrant un périmètre réduit par manque de ressources en 2023 :

- Emissions GES Scope 2 (*l'indicateur couvre 98.5% du CA corrigé Groupe et ne prend pas en compte le Luxembourg car les contrats énergétiques de nos bâtiments sont portés par le bailleur qui n'a pas communiqué le détail de nos consommations en kWh*)
- Emissions GES Scope 3 (*l'indicateur couvre 83% du CA corrigé Groupe et ne prend en compte que la France uniquement. Nous allons étendre le périmètre de nos émissions GES Scope 3 à l'international à partir de 2024*).

- Taux de produits de nettoyage issus des biotechnologies et/ou écolabellisés (*l'indicateur couvre 84% du CA corrigé des activités Propreté du Groupe et ne prend en compte que la France uniquement. Nous avons besoin d'harmoniser nos méthodes de suivi pour fiabiliser un chiffre consolidé groupe*)
- Quantité de déchets valorisés (DEEE) (*l'indicateur couvre 83% du CA corrigé Groupe et ne prend en compte que la France uniquement. Nous avons besoin d'harmoniser nos méthodes de suivi pour fiabiliser un chiffre consolidé groupe*).
- Consommation d'eau (*l'indicateur couvre 98.5% du CA corrigé Groupe et ne prend pas en compte le Luxembourg car les contrats d'eau de nos bâtiments sont portés par le bailleur qui n'a pas communiqué le détail de nos consommations en m3*).

## MODALITES DE COLLECTE ET DE CONSOLIDATION

Les KPIs associés aux risques majeurs identifiés sont présentés dans chaque section de la DPEF. La liste complète des indicateurs suivis dans le cadre de la politique Développement Responsable est présentée dans l'annexe de la DPEF « Tableau de Bord ESG Groupe ».

La collecte des informations consolidées en vue de produire ce tableau de bord ESG et produire la DPEF repose sur un tableur Excell interne. Différents types d'informations sont consolidées dans ces fichiers :

- Intégration de données issues des progiciels français centralisés (type SIRH, ...)
- Intégration de données issues des fichiers Excel, consolidées par la Direction Internationale
- Intégration des données externes (fournisseurs, partenaires)

## CONTROLES

Des contrôles de cohérence et de variation sont effectués aux différentes étapes du processus (experts métiers, experts en charge de la donnée, Direction du Développement Responsable Groupe).

Ces contrôles visent à détecter et expliquer toute information suspecte au regard de la définition de l'indicateur, de l'historique de la donnée ou de la connaissance générale du groupe et des entités.

Les données, comme l'ensemble de la présente DPEF, font l'objet d'un audit annuel par un organisme tiers indépendant.

## REVUE PERIODIQUE ET ACTUALISATION

Une procédure de reporting et les fiches « indicateurs » associées, précisent le process de reporting ESG et le mode de gestion des indicateurs. Ces documents sont revus chaque année afin de procéder à toutes les actualisations nécessaires. Ces documents sont également audités par l'O.T. I, comme les données associées aux indicateurs audités.

Certaines données calculées sur les exercices précédents peuvent exceptionnellement être différentes de celles communiquées dans notre Déclaration de Performance Extra-Financière 2023 notamment lorsque des régularisations ou de calcul ont été détectées.

Si des changements de méthodes ont été opérés entre 2022 et 2023, cela est mentionné en note de bas de page pour l'indicateur concerné.

### CHANGEMENTS MAJEURS EN 2023

- La société ONET (SIREN 059 801 324, elle-même détenue par la société HOLDING REINIER) fait l'objet d'une fusion-absorption par la société HOLDING REINIER (SIREN 489 504 332), entité absorbante, qui a pris alors la dénomination d'« ONET SA ».
- Cession de Brunelle à partir d'Octobre 2023.

### CONTRIBUTEURS :

La Direction Développement Responsable d'Onet remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de l'édition 2023 de sa Déclaration de Performance Extra-Financière :

- Toutes les contributrices et contributeurs internes, situés en France comme à l'international, pour leur implication dans le processus de récolte d'informations concernant leurs actions et leurs indicateurs de performance.
- Les parties prenantes externes en particulier nos fournisseurs et partenaires qui ont contribué à la collecte de données externes.



KPMG S.A.  
480 avenue du Prado  
CS 90303  
13269 Marseille Cedex 08

# Onet SA

**Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Onet SA

36, boulevard de l'Océan CS20280  
13258 Marseille Cedex 09

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30090101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92056 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.  
480 avenue du Prado  
CS 90303  
13269 Marseille Cedex 08

## Onet SA

36, boulevard de l'Océan CS20280  
13258 Marseille Cedex 09

### **Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À la Direction Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884<sup>1</sup>, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

## Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

## Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Des améliorations restent à apporter dans l'organisation du reporting des filiales internationales, notamment en ce qui concerne l'application des procédures et le contrôle des informations ;
- Le nombre d'heures de formation est communiqué sur la période de l'exercice comptable 2022, la donnée 2023 n'étant pas disponible dans les délais du calendrier du rapport de gestion.

<sup>1</sup> Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884, portée disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



## **Préparation de la déclaration de performance extra-financière**

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

## **Limites inhérentes à la préparation des Informations**

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

## **Responsabilité de l'entité**

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Directoire.

## **Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

### **ONET S.A.**

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration [consolidée] de performance extra-financière  
Exercice clos le 31 décembre 2023



Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### **Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable**

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière*, tenant lieu de programme de vérification, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)<sup>2</sup>.

### **Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

### **Moyens et ressources**

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre février et mars 2024 sur une durée totale d'intervention de six semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

### **Nature et étendue des travaux**

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale, et comprend, le cas échéant, une

---

<sup>2</sup> ISAE 3000 (révisée) - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*

explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;

- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques conformément au I de l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour certains risques<sup>3</sup>, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités<sup>4</sup>.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>4</sup> et couvrent entre 83% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

---

<sup>3</sup> Dialogue social ; Gouvernance ; Utilisation de produits responsables.

<sup>4</sup> Onet France ; Onet Espagne.



Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Marseille, le 22 mars 2024

KPMG S.A.

Cécile Bourguignon  
Actionnaire signataire  
Commissaire aux comptes

Fanny Houlliot  
Expert ESG

**ONET S.A.**

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration [consolidée] de performance extra-financière  
Exercice clos le 31 décembre 2023



## Annexe

---

### Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes

---

Dispositif de ligne d'écoute psychologique

Dispositifs d'accompagnement social

Actions en faveur de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle pour les métiers de la propreté

Procédure de déclaration des conflits d'intérêts

Procédure de recueil et de traitement des alertes professionnelles

Plan de sobriété

Résultats du bilan carbone

---

### Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants

---

Effectif inscrit (hommes/femmes et temps pleins/temps partiels)

Part de femmes Managers

Taux de démissions

Part de travailleurs déclarés en situation de handicap

Nombre d'heures de formation par salarié

Taux de fréquence d'accidents du travail (avec arrêt de travail)

Taux de gravité d'accidents du travail

Nombre de décès

Emissions de gaz à effet scope 1

Emissions de gaz à effet scope 2

Part de consommation d'électricité renouvelable

Part de véhicules électrique

Taux de produits de nettoyage issus des biotechnologies et/ou écolabellisés

---

#### ONET S.A.

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration [consolidée] de performance extra-financière  
Exercice clos le 31 décembre 2023

